

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
Région de Saint-Louis
Département de Podor

COMMUNE DE GAMADJI SARE

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE GAMADJI SARE (2020-2024)

VERSION DEFINITIVE



Élaboré avec l'appui technique et financier de :

PNDL
PROGRAMME NATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

CLM
Cellule de Lutte contre la Malnutrition

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 5
LISTE DES TABLEAUX 6
LISTE DES CARTES 6
LISTE DES GRAPHIQUES 6
MOT DU MAIRE 7
INTRODUCTION 7
CONTEXTE ET JUSTIFICATION 7

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE 8
Profil historique 8
Situation géographique 8
Caractéristiques démographiques 8
Caractéristiques physiques hydrographiques et climatologiques 10

DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC 12
I. PROFIL SOCIAL 12
1.1. EDUCATION 12
1.1.1. L'enseignement arabo-islamique 12
1.1.2. Développement Intégrale de la Petite Enfance (DIPE) 12
1.1.3. Enseignement élémentaire 12
1.1.4. Les enseignements moyen et secondaire 13
1.2. SANTE 14
1.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT 15
1.3.1. Hydraulique 15
1.3.2. Assainissement 16
1.4. JEUNESSE & EMPLOI 17
1.5. SPORT 18
1.6. CULTURE & LOISIRS 19
1.7. PROMOTION SOCIALE ET AUTONOMISATION SOCIOECONOMIQUE DES GROUPES VULNERABLES 19
1.8. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT, ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 20

II. PROFIL ECONOMIQUE 21
2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS 21
2.1.1. Agriculture 21
2.1.2. Elevage 24
2.1.3. Pêche 26
2.1.4. Artisanat 26
2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION 27
2.2.1. Commerce 27
2.2.2. Energie 28
2.2.3. Transport 28
2.2.4. Tourisme 29
2.2.5. Reseaux d'echanges, communications, telecommunications et services financiers 29

III. PROFIL GOUVERNANCE 29
3.1. PROFIL DES ELUS 29
3.2. PERFORMANCES DE LA COMMUNE EN MATIERE DE GOUVERNANCE 30
3.3. GOUVERNANCE FONCIERE 30
3.4. LA GOUVERNANCE TERRITORIALE 31
3.4.1. L'administration et les services déconcentrés de l'Etat 31
3.4.2. Les organisations communautaires de base (OCB) 31

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE GAMADJI SARE 32
IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE 32
4.1. VISION PROGRAMMATIQUE 32
4.2. OBJECTIFS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT 32
4.3. COUT DU PDC DE GAMADJI SARE 34
4.4. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE 34
4.4.1. Le cadre institutionnel 34
4.4.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières 35
4.4.3. Dispositifs de suivi-évaluation 35
4.5. PLAN D'ACTION QUINQUENNAL 36

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF : Association Contre la Faim
AICHA : Appui aux Initiatives des Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement
ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARD : Agence Régionale de Développement
ACF : Association Contre la Faim
ASC : Association Sportive et Culturelle
EE : Ecole Elémentaire
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CEPS : Commission Elargie de Planification et de Suivi Evaluation
CGE : Comité de Gestion de l'Ecole
CLM : Cellule de Lutte contre la Malnutrition
COMASEL : Compagnie Maroco-Sénégalaise d'Electricité
DEL : Développement Economique Local
FAMSI : Fonds Andalous des Municipalités pour la Solidarité Internationale
FAR : Femme en âge de reproduction
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
IEF : Inspection de l'Education et de la Formation
IR2P : Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
OCB : Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PDC : Plan de Développement Communal
PNDL : Programme National de Développement Local
PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire
P2RS : Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta
SENELEC : Société Nationale d'Electricité du Sénégal

LISTE DES TABLEAUX

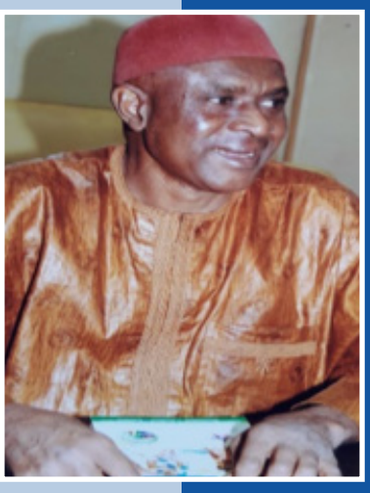
Tableau N° 1 : Les zones de gestion de la Commune de GAMADJI SARE.....
Tableau N° 2 : Aires protégées de la Commune de GAMADJI SARE.....
Tableau N°3 : Contribution de la Commune de GAMADJI SARE dans la production du riz du département de Podor entre 2016 et 2018.....
Tableau N°4 : L'état des maladies du cheptel.....
Tableau N° 5 : Analyse croisée Niveau d'instruction/ Nombre de mandats des élus.....
Tableau N°6 : Mesures de Performances de la Commune de GAMADJI SARE.....
Tableau N°7 : Plan d'Investissement local (PIL) (2020-2024).....
Tableau N°8 : Synthèse des axes du PDC.....

LISTE DES CARTES

Carte N°1 : Carte de localisation de la Commune de GAMADJI SARE .....
Carte N°2 : Situation de l'accès à l'élémentaire dans la Commune de GAMADJI SARE.....
Carte N°3 : Répartition spatiale des infrastructures hydrauliques.....

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N°1 : Schéma de la méthodologie d'élaboration du PDC.....
Graphique N°2 : Evolution de la population communale de 2014 à 2018.....
Graphique N°3 : La pyramide des âges dans la Commune de GAMADJI SARE.....
Graphique N°4 : Evolution de la situation pluviométrique de la Commune de GAMADJI SARE (2008-2017).....
Graphique N°5 : Répartition des latrines dans l'espace communal.....
Graphique N°6 : Evolution des productions agricoles dans la Commune de GAMADJI SARE entre 2015 et 2019.....
Graphique N°7 : Analyse croisée Niveau d'instruction/ Nombre de mandats.....
Graphique N°8 : Articulation entre le PDC de GAMADJI SARE et le PSE.....
Graphique N°9 : Vision programmatique à l'horizon 2024.....



MOT DU MAIRE

Tous ensemble, œuvrons pour l'émergence de notre terroir, car le destin de la Commune de GAMADJI SARE est entre nos mains.
En effet, GAMADJI SARE, avec toutes ses ressources humaines mobilisées, pourrait bel et bien devenir une vitrine du développement socioéconomique et environnemental du département de Podor.

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La décentralisation proprement dite a marqué un grand tournant avec la Régionalisation en 1996. Toutefois, ses différentes évolutions tant sur le plan législatif qu'institutionnel n'ont rien perdu de leur acuité. En témoignent le manque viabilité des collectivités locales, la faiblesse de la gouvernance territoriale et l'incohérence des mécanismes d financement du développement local, pour ne citer que ceux-là.

Ainsi, la volonté d'initier des alternatives susceptibles de construire une cohérence territoriale, d'améliorer les mécanismes de financement du développement local et de la gouvernance budgétaire s'est traduite par la réforme dénommée « Acte III de la décentralisation » qui consacra la communalisation intégrale avec l'érection des communautés rurales et Communes d'arrondissement en Communes de droit commun.

Cette réforme, à travers la Loi N° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales initiée par les pouvoirs publics, prescrit en son article 315 que « La Commune a dorénavant la compétence d'élaborer et d'exécuter le Plan de Développement Communal (PDC), en articulation avec le plan départemental de développement, pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens ».

Le Plan de développement communal constitue un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, l'accent est mis sur l'identification des potentialités et des contraintes afin de définir des solutions qui devront permettre de dégager les actions prioritaires à entreprendre pour développer davantage la Commune.

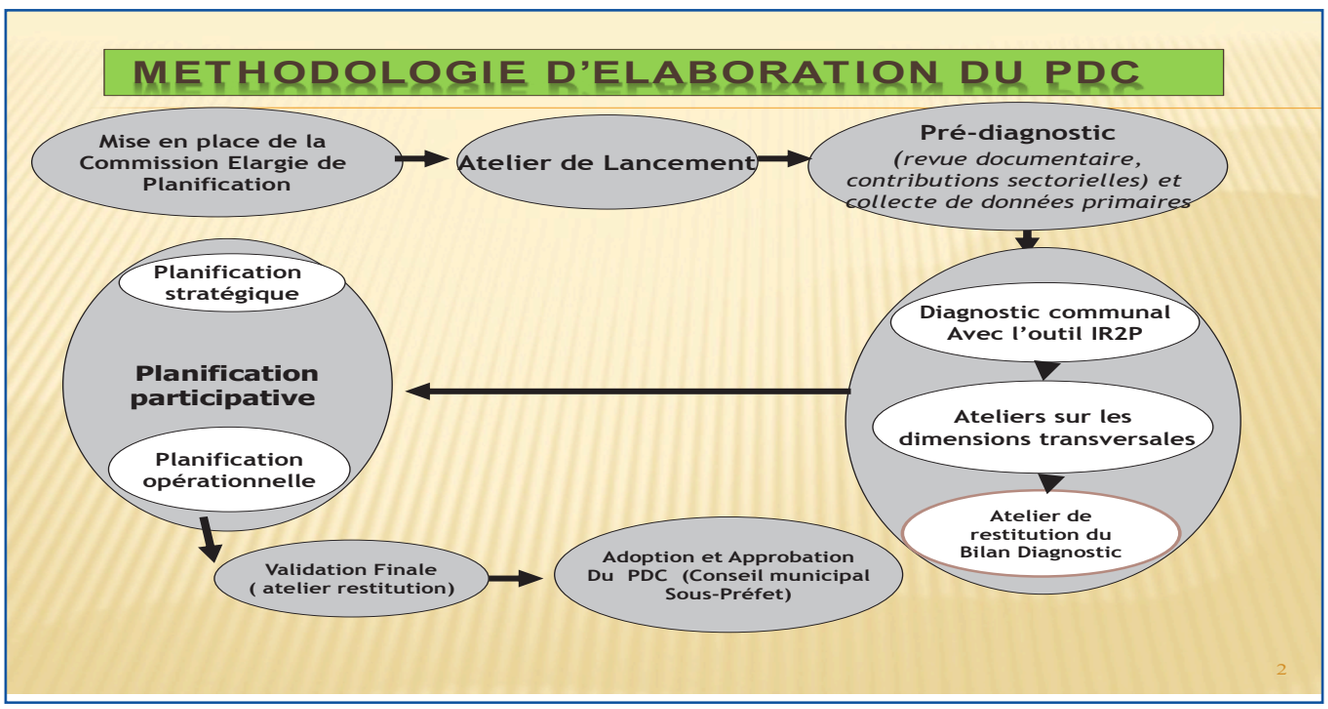
C'est ainsi que la Commune de GAMADJI SARÉ, avec l'appui de l'ARD de Saint Louis s'est engagée dans un processus participatif et inclusif d'élaboration de son Plan de Développement Communal sur la période 2020-2024, pour perspective mettre en œuvre sa stratégie / vision de développement.

1. METHODOLOGIE

L'élaboration de ce document de planification se veut participative et inclusive, organisée sous l'égide du conseil municipal.

Pour se faire, et dans le but d'appuyer le Conseil municipal de GAMADJI SARÉ à travers un Cadre de Concertation pour la Planification (CCP) créé par arrêté du Maire, il s'agit d'adopter une démarche méthodologique qui s'articule autour de quatre phases majeures :

Graphique N°1 : Schéma de la méthodologie d'élaboration du PDC



PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

PROFIL HISTORIQUE

La Commune de GAMADJI SARE tient son nom du village de Gamadji , fondé par Soye Malick BÂ et Hameth Samba ANNE. GAMADJI : déformation du mot Pulaar « Gamayo » qui signifie de l'autre côté du fleuve, témoigne de l'origine des premiers occupants du village de GAMADJI qui seraient des originaires de l'Est et s'étaient établis de l'autre côté de la rive gauche du Doué.

Ce peuplement s'explique en partie par la tradition nomade des peulhs et par le pastoralisme. « Les premiers habitants en quittant ce côté actuel (rive droite du Doué) où se trouve le village de GAMADJI, répondaient à ceux de l'autre côté, « Gamayo », quand il leurs demandaient leurs nouvelles habitations. Créée en 1982, l'ancienne communauté rurale de GAMADJI a été marquée par plusieurs personnalités dont le vénéré Cheikh Al Islam Oumar Foutyou TALL, naquit à Alwar, Thierno Mama AW et «Diom » Racine BÂ premier chef du village ».

Du point de vue institutionnel, l'ancienne communauté rurale depuis 1982 a été érigée en Commune avec la loi N° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales.

La Commune a également accueilli une forte immigration d'originaires des pays limitrophes tels que le Mali, la Mauritanie et qui sont composés principalement de commerçants et de saisonniers dans les exploitations agricoles. Les premières arrivées remontent à 1972 à l'occasion de la construction du forage de Namarel avec une main d'œuvre considérable venue de la Guinée Conakry.

L'aperçu historique de la migration a montré que les premiers départs remontent à 1973 des suites de la grande sécheresse vers la capitale et le Saloum. Les principales destinations des migrants à l'étranger furent la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon, la France et les Etats Unis.

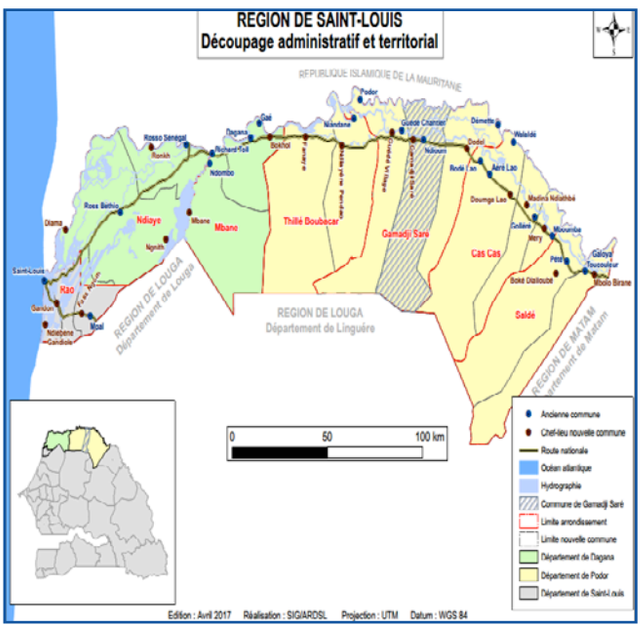
Quant à la migration interne, elle touche essentiellement des élèves, étudiants et même certains jeunes à la recherche d'emplois à Saint-Louis, à Dakar et en Mauritanie. Il est également noté un taux assez intéressant d'émigrés (15%) qui partent souvent dans les grandes villes du pays.

Ce phénomène migratoire qui est assez important dans la Commune de GAMADJI SARE révèle des impacts positifs et négatifs sur les activités économiques, l'exploitation des ressources locales, sur les métiers et les comportements des jeunes. Les émigrés participent largement au rehaussement du niveau de vie des ménages et leurs interventions apparaissent également à travers le financement de certaines activités de développement socio-économique à travers trois (3) structures associatives toutes coordonnées par des migrants de retour.

Cependant, force est de constater que la structuration, le dynamisme et l'ancrage des migrants restent encore assez faible et isolé pour impulser un véritable élan de développement dans la Commune.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Carte N°1 : Carte de localisation de la Commune de GAMADJI SARE



Source : ARD Saint Louis

La Commune de GAMADJI SARE est située dans le département de Podor. Son territoire englobe la Commune de NDIOUM. Elle couvre Elle couvre une superficie de 1.400 km² ; soit 36% de la superficie de l'arrondissement ;

Elle est traversée par la route nationale N°2 et est limitée :

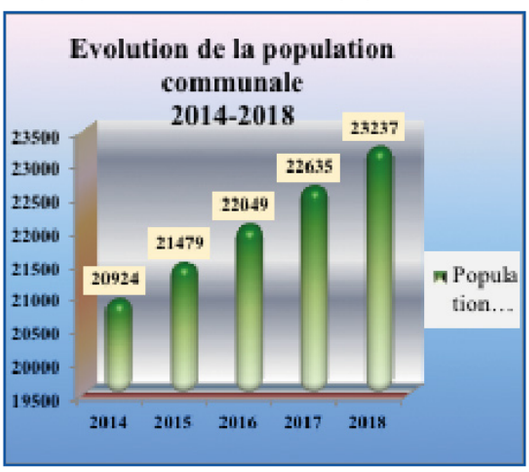
- ❖ au Nord par le Fleuve Sénégal ;
- ❖ au Sud par la Commune de LABGAR du département de Linguère et une partie
- ❖ au Sud-Ouest (une petite partie) par la Commune DOUMGA LAO ;
- ❖ à l'Ouest par la Commune de GUEDÉ VILLAGE ;
- ❖ à l'Est par la Commune de DODEL.

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Selon le Recensement général de la population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013, la population de la Commune de GAMADJI SARE en 2013 est 20387 habitants. Quant aux projections de 2019, elles donnent une taille de 23.855 habitants soit 5,5% de la population départementale.

- » Densité : 17 habitants au km² contre 33 pour le département
- » Ethnies : Peulhs (90%) ; Wolofs, Maures, Sarakolés, Sérères et autres (10%)
- » Religion : Musulmane ;
- » Les Femmes : 53% de la population ;
- » FAR= 5334 soit 23%.

Graphique N°2 : Evolution de la population communale de 2014 à 2018

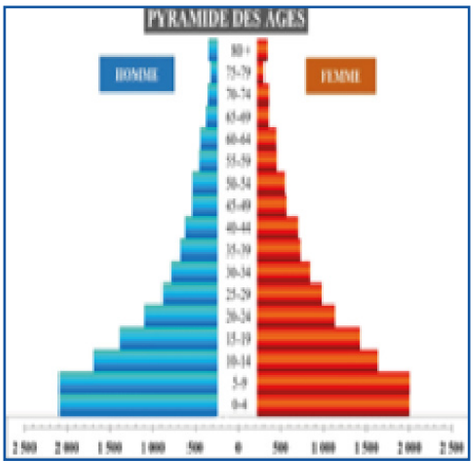


Source : SRSD-Saint-Louis

De 2014 à 2018, la population a connu un taux d'accroissement de 11%, avec un rythme de progression identique à celui du l'arrondissement.

Il faut souligner que la population de GAMADJI SARE est jeune et active. Les Jeunes (0 à 25 ans) représentent 66% alors que les personnes âgées d'au moins 60 ans ne représentent que 6%.

Graphique N°3 : La pyramide des âges dans la Commune de GAMADJI SARE



Source : SRSD-Saint-Louis

L'allure de la pyramide renvoie à :

❍ Un poids impressionnant de la jeunesse traduit par les proportions remarquables :

❖ 58% de moins de 20 ans ;

❖ 72% pour les moins de 30 ans ;

❍ la faible proportion des personnes âgées, 6% de la population communale.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES

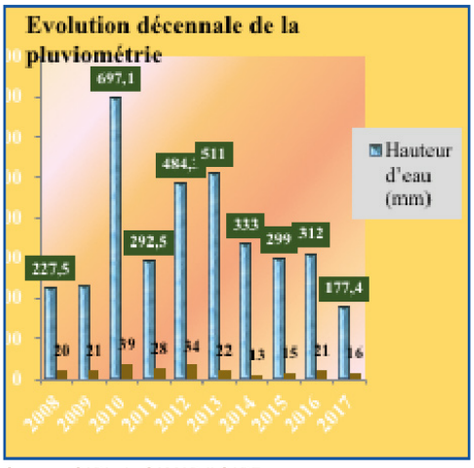
» Climat : il est de type sahélien tropical avec deux principales saisons :

- une longue saison sèche fortement marquée par des vents chauds et secs, des températures relativement élevées (30°c) ;
- une saison pluvieuse de courte durée (de Juillet à Septembre), avec une pluviométrie très aléatoire.

» Pluviométrie :

La Commune de GAMADJI SARE est comprise dans l'isohyète 300. A l'instar de la zone sahélienne, la pluviométrie est marquée par un régime de pluie aléatoire et profondément perturbé depuis plus de deux décennies.

Graphique N°4 : Evolution de la situation pluviométrique de la Commune de GAMADJI SARE (2008-2017)



Source : CADL de GAMADJI SARE

Avec une pluviométrie irrégulière, évoluant en dents de scie avec des amplitudes remarquables enregistrées en 2010 et en 2017 traduisant une baisse tendancielle de la pluviométrie. Cette irrégularité des précipitations est d'autant plus flagrante que le régime pluviométrique enregistré en 16 jours en 2017 est largement en deçà de la moyenne décennale qui est de 356,38 mm pour 22 jours. Cette tendance dégressive notée durant ces dernières années, constitue le principal risque climatique ayant des effets néfastes sur les activités agricoles et d'élevage.

» **Températures**

Les amplitudes thermiques situées entre 18°C (décembre-janvier) et 42°C entre mai et juin.

» **Hydrologie**

La Commune appartient au puissant bassin sédimentaire Sénégalo-mauritanien d'âge secondaire et tertiaire.

Le réseau hydrographique est dense dans le Walo où trois (3) cours d'eau l'arrosent en permanence :

❖ le fleuve Sénégal sur une longueur de 16 km ;

❖ le cours d'eau du Doué, défluent du fleuve, long de de 16 km ;

❖ le cours d'eau du Gayo, second défluent du fleuve, long de 17 km.

A ces ressources s'ajoutent quatre marigots (Mbaram, Guissel, Ndiadialol et Ndowatobi) et une vingtaine de mares temporaires répartis dans la Walo et le Diéri.

» **Faune et flore :** La faune est caractérisée par la présence de diverses espèces : hérons (héron cendré et héron blanc), pélican, lièvres, écureuils, phacochères, varans, etc. Quant à la végétation, elle varie selon les types de sols et les zones agro-écologiques :

- en zone Diéri, elle est dominée par une savane arbustive et divers types d'acacias.
- dans le Walo, elle se distingue par le Gonakier et quelques acacias.

» **Relief et sols :**

Le relief présente plusieurs dépressions et définit deux zones agro-écologiques distinctes :

✓ le Walo correspond aux terres humides qui bordent le fleuve Sénégal et ses défluents ;
✓ le Diéri aux terres éloignées jamais atteintes par les crues du Fleuve Sénégal et de ses défluents.

Selon le Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS), la typologie des sols de la Commune GAMADJI SARRÉ se présente ainsi qu'il suit :

➲ les sols silico-argileux humifères qui occupent 7 % de la zone du Walo (SAED) ;

➲ les « Hollaldé » : ces sols se trouvent sur les terres argileuses des cuvettes d'inondation et de décantation et constituent la zone appropriée pour la riziculture intensive. Le sorgho et le niébé y sont traditionnellement cultivés après la décrue.

➲ les « Faux Hollaldé » sont des sols argileux limoneux et sans structure. Ils sont favorables à la culture du riz. Ce type de sol se trouve principalement dans la zone intermédiaire.

➲ les sols « Dior » sont sableux avec une faible texture en argile. Ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, de la pastèque, etc.

Les différentes caractéristiques socio-éco-géographiques et relationnelles divisent la Commune en trois (3) zones traditionnelles :

- le Walo ou zone Thiélao ;
- le Diéri ou la zone de Namarel ;
- la partie intermédiaire qui longe la RN2 : composée des zones de Gamadji Saré et de Wouro Malé.

Tableau N° 1 : Les zones de gestion de la Commune de GAMADJI SARE

ZONES		VILLAGES ET HAMEAUX
WALO	THIELAO	Thiélao, Alwar, Moundouwaye, Ngane, Sabou Allah, Thialma, Dembé, Koppé Mangaye et hameaux.
DIERI	NAMAREL	Namarel, Ngassama (Yoli), Ngadiack (Namardé), Mbathior (Kéléli), Koyli Gotty (Mbélogne), Ngassama Bombodé (Bombodé), Sowonabé Bélel (Hamet Korga) et Gourel Bolo et hameaux.
AXE GOUDRON/ PARTIE INTERMEDIAIRE	GAMADJI SARE	Gamadji Saré, Gamadji Peulh (Béwédji, Boki Ndoula, Bida et Kadione), Aba, Wendou Diami et autres hameaux.
	WOURO MALE	Wouro Malé, Mangaye (Wouro Maham), Dianel (Loumbol Thilli), Wouro Mbaye, Diara, Kork-adiel(Lidoubé), Kahel Wouro Thierno Mamou-dou et Kahel Diara

Source : Diagnostic PDC GAMADJI SARE 2020-2024

La Commune rencontre beaucoup de difficultés relatives au statut des localités. En effet, certains villages officiels n'existent pas physiquement mais ils sont composés de plusieurs hameaux à l'exemple de Gamadji Peulh.

Le village de GAMADJI PEULH n'existe pas physiquement, mais est composé des hameaux Béwédji, Boki Ndoula, Bida et Kadione

DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

1.1. EDUCATION

L'offre d'éducation et de formation se concrétise autour de deux (2) systèmes :

- « non formel » qui concerne l'enseignement arabo-coranique ;
- formel englobe les cycles préscolaire, élémentaire, moyen et secondaire.

1.1.1. L'enseignement arabo-islamique

Les écoles coraniques traditionnelles (Daaras) constituent une offre éducative importante dans la Commune de GAMADJI SARE. Elles sont au nombre de trente-cinq (35), peuplées de cinq-cent-soixante-dix (570) apprenants dont cent-trente-cinq (135) filles. Ces écoles coraniques sont renforcées par une école coranique moderne non encore fonctionnelle, construite à Thiélao.

Les lieux de départ des talibés sont principalement la Mauritanie, la Guinée Conakry et le Mali.

La place de la Commune de GAMADJI SARE dans la religion musulmane et plus particulièrement dans la confrérie Tidiane témoigne des efforts qui sont en train d'être faits notamment à Alvar, village natal d'El Hadji Oumar TALL et Thiélao avec la construction de Daaras modernes.

1.1.2. Développement Intégrale de la Petite Enfance (DIPE)

Le cycle préscolaire n'est pas très bien développé dans la Commune de GAMADJI SARE qui ne compte que deux (2) écoles maternelles construites au niveau des villages de Gamadji Saré et de Namarel pour un effectif de 135 enfants encadrés par quatre (4) monitrices au total. Cette préscolarisation est en faveur des filles qui sont au nombre de 83 avec taux brut de 10,37 % contre 6,06% chez les garçons. En sus, l'équipe d'encadrement est entièrement constitué de femmes.

Le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement préscolaire (TBPS) est 8,15% pour l'année scolaire 2017-2018. Ce faible taux est dû d'une part à l'insuffisance d'infrastructures préscolaires au niveau du territoire communal et d'autre part, par l'enclavement de certaines localités situées de l'autre côté du cours d'eau (Gayo).

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Population scolarisable	2085
Ratio élèves / classes	22
Ratio enseignant / élèves	1 pour 33 élèves
Accès aux commodités	Eau (100%), électricité (50%), toilettes, rampes d'accès

Source : Diagnostic IR2P 2019

Egalement, il est noté des cas d'absence et d'abandon fréquents provoqués par les phénomènes suivants :

- déficit et retard pluviométrique entrainant une baisse des rendements de la production agricole et fourragère. Une situation qui oriente la priorité des parents vers d'autres activités et/ou la transhumance ;
- vague de froid et de poussière, forte chaleur qui entravent le déplacement des enfants des villages éloignés.

Compte tenu de l'effectif réduit de l'école maternelle de Namarel (32), la stratégie adoptée est le système de classes multigrades (3sections pour une salle de classe).

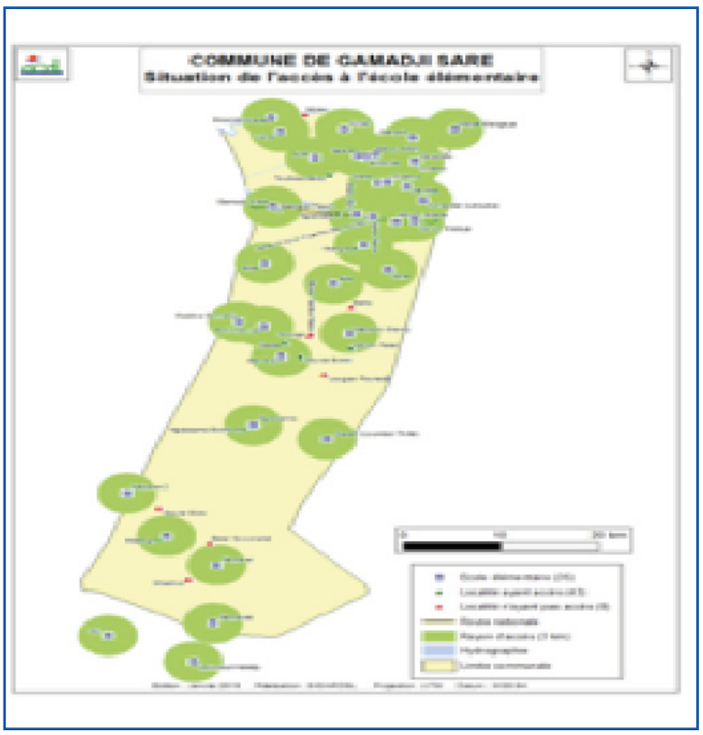
La qualité du préscolaire n'est pas des plus reluisantes avec l'absence d'électricité à l'école maternelle de Gamadji Saré et de cantine scolaire à celle de Namarel.

Le cycle préscolaire avec son effectif de 135 enfants constitue une cible opportune pour une politique nutritionnelle efficace. La cantine de l'école maternelle Gamadji Saré est une parfaite illustration de contribution à l'éducation nutritionnelle. Une telle initiative pourrait accompagner les projets futurs, de construction, d'écoles préscolaires.

1.1.3. Enseignement élémentaire

La Commune de GAMADJI SARE présente un potentiel de trente-cinq (35) écoles élémentaires réparties dans vingt-six (26) villages sur les vingt-huit (28). A l'exception du village de Sowonabé Bélel et de sept (7) autres hameaux, toutes les localités de la Commune ont accès à l'école.

Carte N°2 : Situation de l'accès à l'élémentaire dans la Commune de GAMADJI SARE



INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Population scolarisable	3923
Population scolarisée	3527
Indice de parité F/G	2,6
Ratios élèves / tables-bancs	2
Ratio élèves / enseignant	32

Source : Diagnostic IR2P 2019

➲ Le TBS (89,9) est certes en deçà de celui de la région (93,02%), mais cache une disparité énorme ; car situé à 134,17% chez les filles et seulement à 51,21 %;

➲ Un ratio enseignant/élève satisfaisant, mais synonyme de faiblesse des effectifs inscrits, compte tenu du nombre d'élèves par classe. Le nombre d'enseignants craie en main s'élève à 108 dont 11% de sexe féminin. Dans le personnel enseignant, les femmes sont absentes au niveau des directions d'école.

Toutefois la qualité du service en termes de renforcement des équipements et d'entretien des infrastructures reste à améliorer ; en témoigne le caractère précaire de certaines classes constituées d'abris provisoires.

En effet, en termes de salles de classe, la capacité d'accueil des établissements s'évalue à 120 dont 12 en abris provisoires. Ces derniers sont à certains endroits dans un état délabré, sans clôture, ni point d'eau encore moins de blocs d'hygiène. La qualité de service est aussi caractérisée par :

- 20% des écoles (7) à cycle incomplet : (EE Dembé, EE Bombodé, EE Béwédji, EE Boki Ndoula, EE Aba, EE Dianel et EE Gamadji Peulh) ;
- 31% des écoles (11) avec cantines scolaires qui sont importantes pour une éducation nutritionnelle.
- Neuf (9) des écoles équipées en blocs d'hygiène soit 11% présentent des latrines séparées entre garçons et filles.

Par ailleurs, la couverture en électricité ne concerne que les écoles de Gamadji Saré, Alwar, Moundouwaye, Ngane et Thiélao. A cela s'ajoute l'insuffisance de blocs administratif et pédagogique dans le cycle élémentaire.

La plupart des infrastructures scolaires sont exposées à des phénomènes de changement climatique tels que les vents violents qui ont fait l'objet d'enlèvement de toiture et d'ensablement de mur d'école. Ces phénomènes ont particulièrement frappé les écoles de Sarpoly et de Sabou Allah lors des derniers hivernages.

En appui aux efforts du conseil municipal dans le secteur, les émigrés ont contribué en construisant deux (2) salles de classes dans l'école de Diara.

1.1.4. Les enseignements moyen et secondaire

La Commune de GAMADJI SARE dispose de trois (3) collèges d'enseignement moyen (CEM) présents dans les villages de Gamadji Saré, Alwar et Namarel et un lycée mixte sis à Thiélao. Les trois (3) collèges comptent un effectif de 573 élèves dont 366 filles pour un personnel enseignant de 27 professeurs dont 5 femmes.

Pour ce qui est du lycée, les élèves sont au nombre de 308, composés de 141 garçons et 167 filles. Ils sont encadrés par 13 professeurs dont une femme.

Les indices de parité des cycles moyen et secondaire bien que en faveur des filles mettent davantage en exergue la problématique du maintien de ces dernières au niveau universitaire à cause des moyens limités des parents pour la couverture de leurs frais scolaires et personnels. La Commune devrait mettre l'accent sur l'appui de ses étudiants dans les universités avec une faveur réservée aux filles pour les appuyer dans la prise en charge de leurs besoins spécifiques.

Du point de vue de l'accès aux commodités, (mur de clôture, eau, latrines, électricité), seul le collège de Gamadji Saré présente un environnement acceptable, malgré ses deux(2) classes en abris provisoires.

La gouvernance scolaire des cycles de l'enseignement dit formel est assurée par 41 comités de gestion. Ces derniers malgré la limite de leurs moyens veillent à l'entretien et au renforcement des équipements scolaires.

L'apport de ***Counterpart International*** à l'atteinte des objectifs d'éducation du Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (Paquet 2013/2025) mérite d'être souligné, surtout dans la Commune de GAMADJI SARE. En effet, ce programme a fortement contribué à améliorer la fréquentation et la rétention à l'école, des enfants du préscolaire, de l'élémentaire comme du moyen, en soutenant leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Grand effectif d'enfants enrôlés par les « Daara » (plus de 500) ; ❖ Taux de couverture en infrastructures scolaires satisfaisants : élémentaire (93% soit 26/28 villages officiels)	❖ Difficultés financières des maîtres coraniques à subvenir aux besoins des apprenants ; ❖ Mendicité de certains talibés ; ❖ Absence de subventions de la Commune ❖ Absence de blocs administratifs, de bibliothèques (sauf à l'EE Gamadji Saré) et de salles informatiques ; ❖ Destruction de toitures de salles de classe sous l'effet de vents violents ; ❖ Insuffisance des rampes d'accès, il en existe seulement au niveau des bâtiments fasttrack	❖ Intégrer les daaras dans les politiques éducatives locales (équipements, commodités…) ; ❖ Généraliser la modernisation des écoles coraniques ; ❖ Relever le niveau de couverture en écoles préscolaires ; ❖ Améliorer le niveau de qualité de l'environnement scolaire (abris provisoires, latrines, point d'eau, clôture etc.) ❖ Réussir la scolarisation et le maintien des garçons à l'école et l'accompagnement des filles au niveau supérieur

1.2. SANTE

Offre :

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Personnel	❖ 02 ICP et 01 Assistante-Infirmier (PS Gamadji Saré) ; ❖ 02 sages-femmes d'état ; ❖ Un personnel technique ; ❖ Un personnel d'appoint
Ratio poste de santé / Population	1 poste/11.618 habitants Sup. norme de 1/10 000 habitants(OMS)
Ratio personnel qualifié / Population	❖ 1 Infirmier /11.618 habitants pour une norme de 1/5 000 habitants (OMS) ; ❖ 1 SFE/ 5189 FAR pour une norme de 6000 (OMS)
Equipement et logistiques	Insuffisance d'équipements sanitaires et de logistiques.

La Commune de GAMADJI SARE abrite deux (2) postes de santé situés dans le chef-lieu et à Namarel. Ce dispositif est renforcé par vingt (20) cases de santé dont seize (16) fonctionnelles et une (1) ambulance au niveau du poste de santé de Namarel. La Commune de GAMADJI SARE abrite deux (2) postes de santé situés dans le chef-lieu et à Namarel. Ce dispositif est renforcé par vingt (20) cases de santé dont seize (16) fonctionnelles et une (1) ambulance au niveau du poste de santé de Namarel.

Qualité : Pour ce qui est de la couverture en poste comme en personnel de santé, la Commune de GAMADJI SARE se trouve en déficit par rapport aux normes de l'OMS. Cette situation traduit certes un accès difficile aux soins de santé, mais la réalité est tout autre. Il s'agit plutôt d'une faible fréquentation des postes de santé due à une forte polarisation de toute la partie Walo, de l'axe goudron et d'une partie de la zone Diéri par l'hôpital de Ndioum. Néanmoins, pour la prise en charge des premiers soins, les 16 cases de santé apportent une contribution considérable. L'éloignement de la plupart des villages de la zone Diéri par rapport au poste de santé de Namarel et de l'hôpital de Ndioum contribue considérablement aux faibles taux d'achèvement de consultations pré natales qui est de 21%, d'accouchement assisté par un personnel qualifié (70%) et de couverture en Consultations Post natales (47%). La Commune enregistre pour ces indicateurs, des gaps respectifs de 79%, 30% et 53% par rapport aux objectifs visés par l'Etat du Sénégal.

L'éloignement des structures sanitaires dans la zone Diéri a également provoqué la réduction de la fréquence des offres de services nutritionnels pour les enfants de 0 à 23 mois par conséquent, seuls 23% de ces enfants sont touchés par ces services ; un taux très en deçà de l'objectif de l'Etat (90%).

Des efforts sont nécessaires dans l'offre de santé et la sensibilisation des populations pour cette Commune où les FAR représentent 22% de la population et les enfants de 0 à 5 ans, 17%.

Bilan épidémiologique :
L'analyse de la situation épidémiologique de la Commune révèle des maladies diarrhéiques, des infections respiratoires et des affections dermatologiques aigües. Ces pathologies demeurent encore préoccupantes chez les enfants 0-5 ans reçus en consultation, avec des taux respectifs de 6,5%, 11,5% et 3,5%.

Par ailleurs, les déficiences constatées dans la prise en charge de la santé des femmes enceintes et allaitantes ainsi que les incidences des maladies diarrhéiques, des infections respiratoires aigües et des affections dermatologiques ne sont pas de nature à favoriser un bon état nutritionnel des enfants âgés de 0-5 ans dans la Commune. En effet, 3,37% des enfants sont atteints de malnutrition aigüe, un score qui place la Commune de Gamadji parmi les plus performantes du département de Podor, dans la réalisation des objectifs de l'Etat fixé à moins de 5% chez les enfants de 0-5 ans. Cette performance est à appuyer pour éradiquer progressivement ce fléau dans ce département où le taux est en train de connaitre une baisse passant de 18,2% en 2015 (Source SMART 2015) à 9,6 % grâce aux effets conjugués de l'Etat du Sénégal, de la Commune et des partenaires.

Gestion :
Les Comités de Développement Sanitaire, organes d'appui et de contrôle du fonctionnement des postes de santé ont aussi leur rôle à jouer pour le bon fonctionnement des structures sanitaires. Mais le caractère bénévole de ces instances ne facilite pas la motivation de ces membres. Seul le Président bénéficie d'une rémunération qui varie selon le chiffre d'affaire en vente de médicament.

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
Existence de : ❖ 2 Postes de santé fonctionnels ; ❖ 20 Cases de santé ; ❖ 2 Mutuelles de santé ; ❖ Partenaires techniques (Yeli Taare, Action Contre la Faim, PIP, ANCAR, P2RS, CLM, etc.)	❖ Absence d'ambulance au poste de santé de Gamadji Saré ; ❖ Case de santé de Namardé délabrée, défaut au niveau de la toiture ; ❖ 2 salles délabrées à la case de santé de Bélaw ; ❖ Absence de poste de santé dans la zone Walo ; ❖ Lenteurs dans le remboursement de la dette au niveau de la CMU ; ❖ Absence de toilettes séparées ; ❖ Absence de rampes d'accès	❖ Intégrer la nutrition dans les politiques de développement économique et sociale de la Commune ; ❖ Relever le niveau de la qualité des infrastructures sanitaires

La Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM), via son approche multisectorielle, a largement contribué à sortir GAMADJI SARE de la zone rouge en appuyant l'équipe municipale dans la prise en charge de plusieurs activités. Il faut noter dans la même veine que l'ONG comme Action Contre la Faim (ACF), le Projet Intégré de Podor (PIP) et l'Agence Nationale du Conseil Agricole Rural (ANCAR) ont également contribué avec des actions ponctuelles à la lutte contre la malnutrition dans la Commune.

1.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

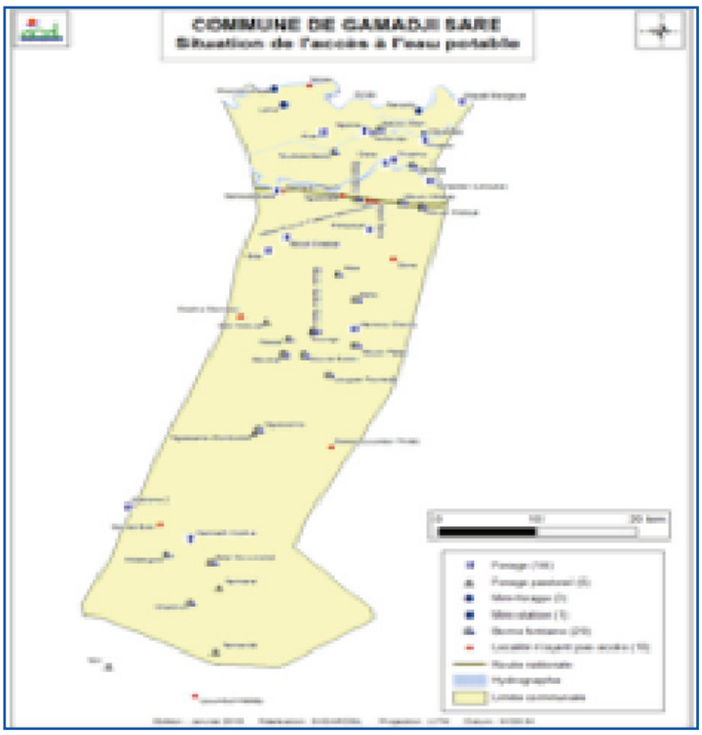
1.3.1. Hydraulique

Offre :
La Commune de GAMADJI SARE est bien dotée en infrastructures hydrauliques avec un (1) Mini-station de potabilisation (Thiélao), vingt (23) forages dont huit (8) pastoraux (Boki Ndoula, Wouro Maham, Wendou Diami, Kodiolel, Bombodé, Namarel, Yoli et Namardé), trois (3) Mini-forages, quarante-huit (48) bornes fontaines, quinze (15) puits et cinq (5) potences.
Trois (3) forages pastoraux récemment réceptionnés viennent d'être mis en service. Ils sont localisés à Bouli Diabal, Kadione 2 (Gamadji Peul) et Hamet Korga (Sowanabé Bélel).

En termes de couverture, 92% des villages (26) ont un point d'eau potable : ce qui porte le taux d'accès à l'eau potable à 95% nettement supérieur à celui du département qui est de 88%.

Cette desserte est d'autant plus remarquable que seuls deux (2) villages n'ont pas encore accès à l'eau potable. Néanmoins, il convient de souligner que pas moins d'une cinquantaine de hameaux ne sont pas encore raccordés au réseau d'approvisionnement en eau potable, notamment ceux du Walo qui consomment l'eau du fleuve provoquant la diarrhée chez les enfants. Une situation qui contrarie tous les efforts en cours, relativement à la lutte contre la malnutrition.
Dans les localités dépourvues d'eau potable, notamment dans la zone Diéri où il n'existe aucune source d'eau de surface, les femmes et les enfants chargés des corvées d'eau.

Carte N°3 : Répartition spatiale des infrastructures hydrauliques



Selon le rapport N° 2019.1-2 de LASPAD, GAMADJI SARE est l'une des trois (3) Communes qui ont le plus grand nombre d'établissements humains sans point d'eau potable.

Pour corriger ce déséquilibre, la Commune a pu bénéficier en 2013 des deux phases du programme Appui aux Initiatives des Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement (AICHA)/ 2012-2015, coordonné par l'ARD de Saint-Louis et financé dans le cadre de la coopération décentralisée par des régions et certaines agences d'eau françaises.

Réalisation : SIG/ARDSL

Ce programme a permis la construction d'un grand forage, d'un château de 100m3 et d'un réseau de 9 km pour desservir 8 villages et hameaux situés autour de la localité de Wendou Diami. Egalement, le partenariat entre l'ARD de Saint-Louis et le Fonds Andalous des Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI), reposant sur le programme AWA a financé la construction de cinq (5) mini forages pour des villages de la zone walo (Moundouwaye, Lahel, Sarpoly, Lewel et Diaw). Une initiative qui peut aider la Commune à réduire considérablement le gap sur l'accès à l'eau dans les hameaux. En outre, dans le cadre de sa politique sociétale d'entreprise, suite à la construction de la route Ndioum-Ourossogui, l'Agence des travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) est en train de doter le village de Kahel Wouro Thierno Mamoudou d'un forage (équipement et bassin au sol) à hauteur de 150.000.000 F. CFA.

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Présence de partenaires intervenant dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement ❖ Proximité de certains villages avec la Commune de Ndioum couverte par le réseau SDE ; ❖ Partenaires : AICHA, FAMSI	❖ Faible capacité du forage de Bida ; ❖ Wouro Mbaye, Kahel Wouro Thierno Mamoudou non raccordés malgré leur proximité avec la Commune de Ndioum couverte par le réseau de la SDE	❖ Amélioration de la qualité du service d'eau ; ❖ Assurer la couverture en eau potable à tous les villages officiels ; ❖ Assurer la couverture en eau potable de toutes les localités situées le long du fleuve

1.3.2. Assainissement

La situation de l'assainissement dans la Commune de GAMADJI SARE est d'autant plus inquiétante qu'il n'y existe pas un seul système d'assainissement ou d'évacuation des eaux usées et pluviales. Par conséquent, beaucoup de sites sont inondés pendant l'hivernage et de multiples dégradations sont observées au niveau des pistes. Il n'existe dans aucun village un système de collecte des ordures, ce qui signifie que tous les sites de dépôt des déchets ne sont pas réguliers.

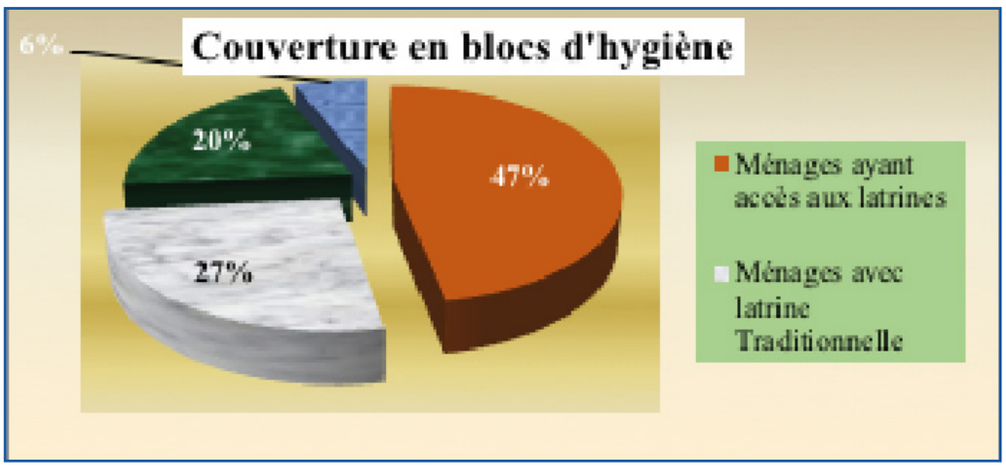
Les efforts jusque-là consentis dans ce sens se résument aux investissements humains« Set – Setal » périodiquement initiés par les ASC pour nettoyer les établissements publics tels que les écoles, cimetières, postes et cases de santé.

Ces actions sont appuyées de manière ponctuelle par la mairie. Le projet appuyé par le Département des Yvelines en partenariat avec le Département de Podor sur la gestion des ordures dans tout le territoire profiterait à la Commune de Gamadji qui a déjà signifié son adhésion marquée par la mobilisation de sa contribution.

Par ailleurs, la Commune a un très faible taux d'accès aux latrines évalué à 47%. Il faut noter que seuls 20% des ménages sont équipés en latrines adéquates soit 579 sur un total de 1330 ménages équipés.

Il est donc important de réaliser des latrines adéquates à l'échelle communale.

Graphique N°5 : Répartition des latrines dans l'espace communal



Source : Service Régional de l'Assainissement

En termes de nuisances du cadre de vie, le diagnostic participatif a révélé la présence de dépôts sauvages d'ordures et des ravins, de réels problèmes qui mettent quotidiennement en péril la santé et le bien-être des populations.

Toutefois, un projet de gestion des déchets solides initié par l'Etat est en phase d'étude. Ce projet serait composé d'au moins 4 unités de collecte et d'une (1) unité de valorisation des déchets plastiques. En plus, il est prévu dans le cadre du partenariat entre les départements de Podor et Yvelines (France) un projet de gestion des ordures ménagères pour le village de Gamadji Saré pour un montant de 16.167.500 F. CFA en 2020.

1.4. JEUNESSE & EMPLOI

La population active de la Commune de GAMADJI SARE est estimée à 10 947 soit 47% de la population communale. Quant aux jeunes âgés de 15-35 ans, ils représentent 31% c'est-à-dire l'équivalent de 7 178 habitants. Cette jeunesse est confrontée à la problématique du sous-emploi. Même quand ils travaillent, ils sont souvent en situation d'emploi précaire et sont relégués dans des occupations informelles à basse productivité. Le besoin de travailler de ces jeunes se heurte à une multitude de contraintes au nombre desquelles :

- la faible rentabilité des unités à cause de la proximité avec la Commune de Ndioum : seuls quelques activités dans certains domaines notamment la soudure métallique, la coiffure pour homme, la vulcanisation, la menuiserie, etc. recensées dans la Commune, sont essentiellement investies par de jeunes migrants venus de l'intérieur du pays et même du Mali et de la Guinée Conakry.
- le manque d'encadrement : L'orientation de ces jeunes vers les activités génératrices de revenus pose problème du fait du manque de formation en gestion de projets.
- L'accès aux crédits et aux marchés agricoles. Il importe de préciser à ce niveau que cette contrainte est surtout sous tendue par un manque de sensibilisation et d'information par rapport au processus de financement.

Dans un autre registre, le sous-emploi des jeunes s'explique par le manque de qualification de cette frange, plus particulièrement les jeunes diplômés de l'enseignement général qui n'envisagent guère l'avenir en dehors de l'emploi salarié ou simplement l'émigration.

L'employabilité dépend de leur niveau de formation et l'unique unité de formation en couture pour les femmes est devenue non fonctionnelle depuis deux (2) ans faute de formateurs.

Les jeunes de GAMADJI SARE investissent dans la mesure du possible tous les créneaux et se sont distingués dans les volets socioéconomiques avec des initiatives telles que : l'exploitation agricole à Alwar de 5 ha par le GIE « Mouhamadou » composé de 15 membres dont 10 jeunes. Ces derniers sont dans la filière oignon depuis janvier 2018.

Le manque d'initiative et de volonté des ASC pour des prises d'initiatives de promotion d'activités communautaires réduit les opportunités de regrouper les jeunes dans des domaines autres que le sport.

Photo N° 1 : L'arrêt de voitures de transport et charrettes à Gamadji Saré.



Compte tenu de la problématique cruciale de l'emploi des jeunes, aujourd'hui l'Etat du Sénégal est accompagné par la coopération allemande via le Programme « Réussir au Sénégal ». A travers ce programme, un profil de compétence des jeunes a été fait. Il est ressorti de ce profil qu'il existe bel et bien dans la Commune de GAMADJI SARE des jeunes qui ont suivi des formations qualifiantes mais qui manquent d'opportunités pour le financement de leurs projets ; ce qui contribue fortement à leur migration vers Dakar et d'autres destinations hors du Pays.

Source : Enquêtes PDC GAMADJI SARE 2020-2024

Concrètement, un jeune de la Commune a vu son projet sélectionner par le programme « Réussir au Sénégal », en partenariat avec le Conseil Régional de la Jeunesse (CRJ) parmi les dix meilleurs de la région de Saint-Louis pour un financement. Il a ainsi été appuyé en matériel bureau-informatique à hauteur de 700.000 F CFA pour le développement de son multiservice

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Population majoritairement jeune ; ❖ Présence d'un Conseil communal de la jeunesse ; ❖ Pluralité des associations de jeunes ; ❖ Diversité de compétences ; ❖ Organisation des actions sportives ; ❖ Partenaires techniques et financiers : CRJ, GIZ-Réussir au Sénégal	❖ Insuffisance de partenaires dans le domaine de l'emploi ; ❖ Insuffisance de ressources financières ; ❖ Désintéressement des jeunes sur la gestion des affaires de la Commune ;	❖ Réduire le chômage des jeunes à sa plus simple expression dans la Commune ; ❖ Faire des jeunes les porteurs du développement de la Commune

1.5. SPORT

Sur le plan sportif, les jeunes sont au centre de l'activité. Ils sont dans la majorité structurés autour de quatorze (14) associations sportives et culturelles. Onze parmi elles sont affiliées à la zone de GAMADJI SARE et sont très actives pendant la période des vacances. Trois (3) autres ASC sont en phase d'être enrôlées. Il s'agit des ASC de Sabou Allah, Thialma et de Diara actuellement dans la zone de Ndioum.

Le sous-secteur des sports est essentiellement caractérisé par un déficit d'infrastructures.
Par ailleurs, les ASC, grand potentiel de mobilisation au service du développement, souffre d'une faible dynamique organisationnelle avec l'absence de tissu associatif dans quatorze (14) autres villages. Il découle de cette situation la faible pratique des activités sportives qui se réduisent pratiquement aux championnats populaires du football communément appelés « néwétanes ».

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ 4 Terrains réglementaires : Gamadji Saré, Namarel, Ngane et Thiélao ; ❖ 1 foyer des jeunes Bokki Ndoula ; ❖ 1 centre de formation en couture pour les femmes à Gamadji Saré ; ❖ 1 Troupe théâtrale au niveau des ASC ; ❖ Fonds de dotation d'un (1) million	❖ Absence de stade communal ; ❖ Insuffisance de terrains de foot aménagés ; ❖ Absence de tribunes ; ❖ Inexistence d'espace de jeux ; ❖ Insuffisance de foyer des jeunes ; ❖ Non diversification des activités sportives ; ❖ Non implication des filles sur les pratiques sportives ; ❖ Faiblesse de la subvention allouée aux ASC ; ❖ Non prise en compte du volet économique au niveau des ASC	Doter de GAMADJI SARE d'infrastructures sportives de dernière génération

1.6. CULTURE & LOISIRS

La Commune de GAMADJI SARE dispose d'un riche potentiel culturel et religieux de par son enracinement dans ses valeurs traditionnelles et religieuses. La présence des sites historiques tels que les Mausolées des parents d'El Hadj Oumar TALL à Alwar, de celui d'El Hadji Thierno Mama AW et de la case de retraite spirituelle d'El Hadj Oumar TALL à Thiélao, pour ne citer que ceux-là témoignent parfaitement de cet ancrage multiséculaire. Il existe également dans le village de Thiélao un site historique classé patrimoine de l'UNESCO en l'occurrence une mosquée tracée par El Hadj Oumar TALL. En outre, les villages de Gamadji Saré, Alwar, Gamadji Peulh, Namarel, Thiélao et Ngane sont des lieux de convergence à l'occasion des « Gamou » annuels.
En ce qui concerne les loisirs, ils se développent de plus en plus grâce aux initiatives des différentes ASC allant dans le sens de promouvoir les activités culturelles telles que :

- les courses de moutons : « Diaro baali » ;
- les régates (Gamadji, Dembé) ;
- l'organisation de journées culturelles.

Les contraintes soulevées dans ce domaine dont d'ordre organisationnel avec l'absence de salle de spectacle pour abriter les soirées culturelles et activités théâtrales.

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Sites historiques, lieux de pèlerinage (Alwar, Thiélao, Gamadji, Moundouwaye) ; ❖ Grande diversité culturelle ; ❖ Courses de moutons « Diaro baali » ; ❖ Régates (Gamadji, Dembé) ❖ Présence d'artistes (traditionnels, rappeurs, etc) ; ❖ Pluralité des journées culturelles	❖ Manque de salle de spectacles ; ❖ Evènements non-inscrits dans l'agenda culturel régional ;	❖ Valorisation du patrimoine culturel ; ❖ Inscrire les évènements dans l'agenda culturel régional

1.7. PROMOTION SOCIALE ET AUTONOMISATION SOCIOECONOMIQUE DES GROUPES VULNERABLES

Contrairement à la plupart des Communes du département de Podor qui montrent un niveau de pauvreté souvent au-dessus de la moyenne nationale qui est de 45%, GAMADJI SARE est à 36%. Cette situation s'explique par des efforts consentis par l'équipe municipale en synergie avec ses partenaires dans le cadre de l'autonomisation des groupes vulnérables à travers l'accès aux ressources et facteurs de production. Autrement dit, la Commune de GAMADJI SARE s'est distinguée par :

- la prise en charge de la petite enfance à travers le programme des cantines scolaires et de l'apport considérable de la cellule contre la malnutrition. La construction d'écoles maternelle surtout dans le Walo permettrait d'assurer un développement intégré adéquat de la petite enfance.
- le renforcement du pouvoir économique de la femme. Les femmes s'activent dans différents domaines de promotion socioéconomique tels que l'exploitation de périmètres maraichers, la transformation de produits agricoles et du lait, pour ne citer que ceux-là. A cet effet, elles ont bénéficié de l'appui et de l'accompagnement de partenaires tels que le FAMSI, la SAED, l'ANCAR et le PIP.

Ainsi, dans sa politique d'amélioration des revenus des ménages, le Projet AWA, financé par FAMSI, a formé deux (2) groupements de femmes : « Darnibé Bamtaare » de Diaw Sénégal et « Bamtaare Lewel » en fabrique de farine nutritionnelle et de l'eau de javel.

Cependant, même si l'accès à la terre n'est pas contraignant pour les femmes, certaines pesanteurs socioculturelles font que ces dernières peinent à mettre en valeur de grandes superficies. Il en est de même pour les terres familiales de grandes productions et le cheptel dont le contrôle revient principalement aux hommes.

Leur participation dans les instances de décisions locales n'a pas non plus contribué à améliorer la situation générale. En outre, il n'existe pas encore dans la Commune une formation centrée sur les activités économiques des femmes afin de renforcer leur autonomisation. Cette situation contribue à renforcer la vulnérabilité des femmes dont la plupart contribuent largement à la prise en charge de leur famille dans un contexte local marqué par une forte tendance à l'émigration des hommes.

Quatorze (14) personnes en situation de handicap ont pu bénéficier chacun de la carte d'égalité des chances du Service Départemental de l'Action Sociale (SDAS). Dès lors, il urge de mettre en place, un Fonds Communal destiné à faciliter l'accès des personnes handicapées au financement d'activités génératrices de revenus.

1.8. Gestion des Ressources Naturelles, Environnement, Adaptation aux changements climatiques

L'écosystème est marqué par une dégradation accélérée des ressources végétales comme animales du fait des effets anthropiques et des changements climatiques conjugué à la disparition de la biodiversité (flore et faune).

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, notamment celui concernant la foresterie, la Commune de GAMADJI SARE compte sept (7) aires protégées dont quatre (4) sont localisées dans la zone de l'île Amorphile (Walo) : Thiélao, Diara, Ndioum Walo et Koppé.

Les aires protégées couvrent environ 60000 ha, soit les 43% de la superficie communale. Il s'agit de forêts dont le classement date des années 1930 et 1940.

Tableau N° 2 : Aires protégées de la Commune de GAMADJI SARE

Aires protégées	Superficies (ha)	Numéros de classement
Rés. sylvo-pasto. des six forages	54200	N°97 du 12-07 -1939
Forêt classée de Lahel	210	N°1127 du 22-05 -1936
Forêt classée de Ndioum Walo	960	N°2694 du 31-07 -1941
Forêt classée de Ndioum Diéri	1380	N°4437 du 16-12 -1942
Forêt classée de THIELAO	2370	
Forêt classée de Serpolil	747	
Forêt classée de Kopé	220	
TOTAL	**60087**	

Source : Enquêtes SAED, 2010

Ces forêts, surexploitées, se caractérisent par une faible densité du couvert végétal et des espèces ligneuses causée par la mise en œuvre de systèmes de production agricoles, pastoraux, et forestiers extensifs inadaptés.

Par exemple la forêt classée de Thiélao avec 2940 ha est la plus agressée de l'Arrondissement. Cette forêt est composée d'anciennes terres de culture des populations vivant dans et aux environs de celle-ci. Ces populations sont obligées de cultiver dans la forêt pour subvenir à leurs besoins alimentaires. De même, la cueillette des fruits particulièrement de soump et jujubes durant la période janvier-mars est aussi importante surtout pour les femmes.
Le service des Eaux et forêt est tenu de gérer cette situation et veille à qu'il n'y ait pas d'abus ou de coupes supplémentaires.

Concernant la faune, les rares espèces fauniques notées dans la Commune sont constituées d'oiseaux, de phacochères, de chacals, de singes.

Par ailleurs, la Commune connait de réels problèmes de gestion et d'adaptation aux changements climatiques. Les effets des Changements climatiques se reflètent à travers l'irrégularité de la pluviométrie, mal répartie dans l'espace et le temps et la disparition de certaines espèces de faunes et de flore. En 2002, lors des pluies hors saison « Eug », caractérisées par des vents violents, GAMADJI SARE avait enregistré des pertes énormes du bétail. En 2017, le retour de ces vents violents (tourbillons sur 7 km) a décimé une bonne partie du cheptel et détruit son écosystème.

Photo N°2 : Les premières classes de l'école élémentaire de Sabou Allah



Par ailleurs, la baisse continue de la pluviométrie notée au cours des dernières années, a engendré une perturbation des écosystèmes naturels marqués ainsi par la diminution du tapis herbacé et le tarissement rapide des eaux de surface et corrélativement des impacts négatifs sur les activités productives telles que l'élevage et le maraichage autour des points d'eau naturels. Il faut également souligner la persistance de feux de brousse qui est favorisée par l'insuffisance des moyens logistiques du Secteur des Eaux et Forêts et comités de lutte contre les feux de brousse. Le conseil municipal, dans le cadre de ses stratégies de gestion des ressources naturelles et de restauration des écosystèmes, est sur le point d'initié une formation visant à encadrer les populations sur la prévention et la gestion des catastrophes naturelles.

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS

2.1.1. Agriculture

A. Caractéristiques

Elle constitue une des plus importantes activités économiques de la Commune et reste de type extensif. Dans la zone Diéri, elle est pratiquée mais reste entièrement tributaire de la pluviométrie. Contrairement à la zone Walo où, l'opportunité offerte par le potentiel hydrographique permet de la pratiquer sous trois (3) formes : l'agriculture irriguée, l'agriculture pluviale et celle de décrue.

✓ **L'Agriculture irriguée**

La superficie aménagée est estimée à de 1710 ha soit 8% du potentiel irrigable. Les principales spéculations sont le riz, la tomate, l'oignon, le gombo, le maïs, le haricot, le béréf, l'aubergine et l'arachide.

Dans la zone Walo, les terres sont pour la plupart destinées à la riziculture. En effet, 1282,5 ha soit 75% sont destinées au riz et 427,5 (25%) sont réservées aux cultures maraîchères pratiquées majoritairement par les hommes.

Tableau N° 3 : Contribution de la Commune de GAMADJI SARE dans la production du riz du département de Podor entre 2016 et 2018

	DÉPARTEMENT PODOR		GAMADJI SARE		
	Superficies (Ha)	Productions (T)	Superficies (Ha)	Productions (T)	Contributions
2016	11 421	79 947	1065	9 618,75	12%
2017	12 720	74 981	1186,1	7 438,5	9,9%
2018	13 754	88 778	1282,5	8336,25	9,4%

Source : SDDR Podor

La baisse progressive de la contribution de la Commune de GAMADJI SARE dans la production départementale en riz durant les trois dernières campagnes s'explique toute simplement par une série de dégradations notées au niveau des aménagements hydroagricoles et de la vétusté du système d'irrigation ; ce, malgré l'effort consenti par la SAED avec l'aménagement de nouvelles superficies. S'y ajoute l'insuffisance du potentiel aménagé qui influe sur le niveau de production qui reste faible dans la Commune de GAMADJI GARE.

Les femmes, associées autour des groupements dont les effectifs des membres dépassent 100 personnes, se contentent de lopins de terres à l'exemple du GPF Thiélao Houdou (160 membres pour 35 ha), GPF de Thiélao 2 (174 membres pour 35 ha) etc.

Cette situation limite le niveau de productivité de ces dernières, et freine certaines ambitions de femmes à devenir de vrais entrepreneurs agricoles.

Les faibles niveaux de productivités ont provoqué des pénuries de certaines denrées dans beaucoup de localités et des insuffisances dans l'approvisionnement des cantines scolaires. Pour pallier à cette situation, certaines écoles notamment celles de Gamadji Saré et de Thiélao ont créé des jardins maraichers scolaires.

Le partage des tâches selon le genre est surtout noté dans la production de riz pour laquelle les hommes et les jeunes garçons sont dominants dans les phases de récolte et de transport tandis que les femmes sont plus présentes lors des étapes de semis, de transformation et de vente. Il est noté que des jeunes filles sont souvent mobilisées lors des phases de semis.

Pour l'accès des ressources il est noté une équité à l'exception de la terre pour laquelle les femmes sont minoritaires. Quant au contrôle, il revient principalement aux hommes. L'insuffisance de ces ressources réduit le niveau de prestige de ces derniers. Alors que pour les femmes, les tâches consacrées alourdissent leur charge de travail qui est constituée déjà des activités dans les jardin maraîchers et les travaux ménagers dans un territoire dépourvu d'infrastructure de prise en charge de la petite enfance, de foyers améliorer pour la cuisson.

Concernant la mobilisation des différentes catégories sociales dans les activités de production du Riz, les femmes interviennent plus dans les étapes de semis, de transformation et de vente.

Dans la filière du Mil, les femmes sont plus dynamiques dans les phases de culture, récolte et transformation.

Cependant, 90% des terres sont contrôlées par les hommes.

✓ **L'Agriculture de décrue**

L'agriculture de décrue se pratique sur les berges du Fleuve Sénégal et dans les cuvettes qui bordent les cours d'eau. Son importance est marquée par l'intensité et la hauteur des crues qui influent sur le rendement et les surfaces emblavées. Ce type d'agriculture occupe une superficie de l'ordre de 1100 ha, ce qui montre l'importance de la contribution de cette pratique culturale dans les productions agricoles. La principale culture de décrue est le sorgho, celui-ci est parfois associé avec le niébé, deux produits de fortes richesses nutritionnelles. Le démarrage des cultures est fonction de la date de retrait et de la vitesse des eaux.

Durant l'année 2018, la faible pluviométrie a provoqué la baisse du niveau du fleuve entrainant ainsi une forte régression des terres de culture de décrue et des productions.

✓ **L'Agriculture pluviale**

C'est le type d'agriculture le plus pratiqué dans la Commune. Fortement tributaire de la pluviométrie, elle est très développée dans le Diéri qui dispose de vastes champs favorables aux cultures sous pluie. Elle est moins pratiquée dans le Walo et dans certaines localités de la zone de Gamadji Saré.

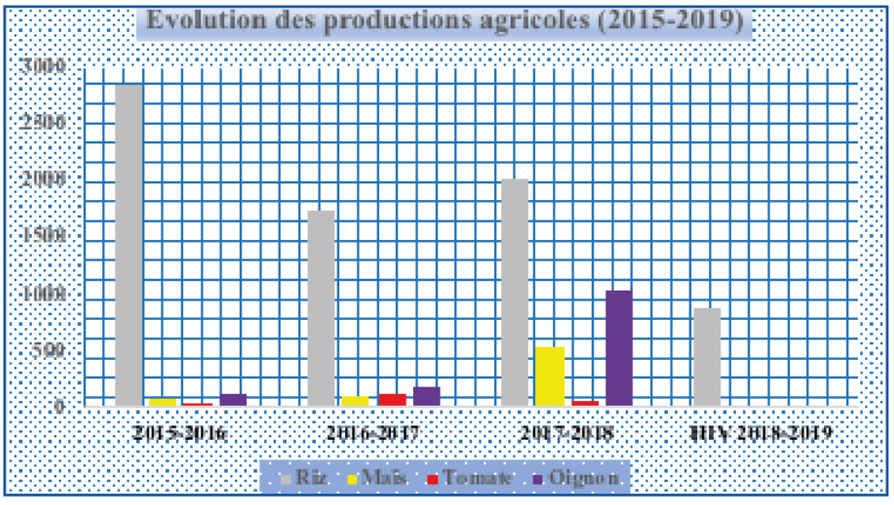
Les principales spéculations sont le mil, l'arachide, le maïs, le sorgho et le niébé.

Ces terres sont pour la plupart détenues par des GIE de familles et contrôlées à 90% par les hommes.

B. Les vocations culturales

Dans la zone Walo, les spéculations cultivées sous le régime irrigué sont principalement le Riz, le Maïs, l'Oignon, le Gombo, l'Arachide et la Tomate. Durant la saison hivernale 2018/2019, la production en Riz estimée à 863,2 T contre 1219,32 T lors de la saison de culture 2018. Cette tendance régressive est observée durant les trois dernières années. Ainsi, la contribution de GAMADJI SARE en moyenne tourne autour de 9,4% de la production départementale en Riz.

Graphique N°6 : Evolution des productions agricoles dans la Commune de GAMADJI SARE entre 2015 et 2019



Source : SIG/BdD, SAED/DDAC/DSG

En zone intermédiaire comme dans la partie Walo, les principales spéculations sont le Mil (souna), le Sorgho, le Maïs et le Niébé. Le démarrage des cultures est fonction de la date de retrait et de la vitesse des eaux : une des raisons pour lesquelles les producteurs jettent leur dévolue sur l'agriculture irriguée.

Quant à la zone Diéry, les spéculations cultivées sont principalement le Mil (souna), le Niébé, le Béref et plus rarement l'Arachide.

C. Les facteurs de production

➲ Matériel agricole

Le matériel agricole est globalement insuffisant et obsolète. Le petit matériel, moins couteux pour les paysans est souvent renouvelé. Quant aux matériels de culture attelée, qui pour la plupart date des années 70, ils sont très rarement renouvelés car étant chers par rapport aux pouvoirs d'achat des paysans. Ces derniers assurent quand même régulièrement leur entretien pour pouvoir assurer l'exécution des tâches agricoles.

➲ Les semences

L'une des préoccupations majeures du monde rural actuellement est qu'il puisse disposer de semences de qualité

et à temps. Malgré les nombreux efforts consentis par le gouvernement à travers des projets et programmes, le problème persiste et sa résolution s'avère urgente pour les agriculteurs. En effet une difficulté d'approvisionnement surtout en semences d'arachide est notée dans la Commune.

➲ Fertilisation des sols

L'appauvrissement des sols est aujourd'hui une des contraintes majeures de l'agriculture. La surexploitation des sols, l'érosion éolienne et hydrique et la difficulté d'accès en quantité suffisante des fertilisants sont les résultants. C'est pourquoi on note la forte présence d'herbes nocives qui favorisent une baisse considérable des rendements.

Par rapport à l'accès à l'engrais, il incombe à l'Etat d'assurer une dotation suffisante en engrais subventionné pour que les ayant droits puissent en tirer profit.

L'agriculture sous-pluie tend à disparaître, car très peu évoluée dans la Commune de GAMADJI SARE ; dépendant totalement de la pluviométrie, laquelle est très irrégulière dans sa répartition. Les principales spéculations en culture de sous-pluie sont le mil, le niébé et le béref. Les superficies emblavées sont d'années en années réduites en raison des incertitudes de récolte. En effet, l'arrêt très propice des pluies et les dégâts causés par les dépravateurs compromettent dangereusement les chances de récoltes.

Pour le secteur agricole, la dynamique organisationnelle tourne autour de 58 organisations de producteurs composés de :

» 5 exploitations privées ;

» 4 GIE ;

» 5 GIE de femmes ;

» 21 GIE exploitations agricoles ;

» 18 GIE familiaux ;

» 2 groupements.

» 1 groupement féminin ;

» 2 sections villageoises.

Ce tissu associatif constitue le socle de l'activité agricole au niveau communal dans la mesure où il ne cesse d'améliorer la valeur ajoutée tirée des chaines de valeur. Cependant, les producteurs peinent à accroître leurs revenus qui pourraient être démultipliés s'ils se regroupaient dans le cadre de coopératives ou d'une structure fédératrice

Par ailleurs, la Commune de GAMADJI SARE est souvent frappée par des risques climatiques tels : les vents violents, forte pluviométrie et vagues de froid, pause pluviométrique longue et forte chaleur et tempêtes de sable.

Ces fléaux ont provoqué lors de leur passage :

- ***La destruction des dispositifs de protection des champs ;***
- ***Arrêt de développement des cultures ;***
- ***Mauvaise qualité des semences.***

Avec ces séries de dégradations les hommes ont tendance à migrer vers des cieux beaucoup plus propices, laissant derrière des femmes qui exploitent tant bien que mal les terres et une main d'œuvre parfois insuffisante, poussant à avoir recours aux saisonniers, moyennant une rémunération en espèces et/ou en nature.

Il n'est enregistré aucun investissement dans ce sens porté par une quelconque association d'émigrés.

Cependant toutes ces spéculations ont connu une baisse de production due à plusieurs facteurs que sont :

- l'appauvrissement des sols dû à leur surexploitation, à l'érosion hydrique et éolienne mais aussi à l'acidification par les résidus de l'engrais chimique ;
- la mauvaise répartition des pluies dans le temps ;
- la vétusté ou le manque de matériel agricole et l'insuffisance des bêtes de traits ;
- la cherté des intrants ;
- la mauvaise qualité des semences ou le retard dans leur mise à disposition des paysans ;
- le retard dans les semis dû la plus part du temps à la divagation du bétail.

La SAED, à travers le projet d'Agriculture irriguée et Développement économique des Territoires (AIDEP) dont elle est le maitre d'ouvrage délégué est dans une perspective de faire de GAMADJI SARE un des principaux greniers du département de Podor. Cette ambition est soutenue par les réalisations suivantes :

- un (1) magasin de stockage de riz à Alwar à 10 000 000 francs CFA ;
- cinq (5) jardins maraichers aménagés et équipés à Yoli, Namarel, Boki Ndoula, Wendou Diamy et Wouro Maham, d'un coût de 59 000 000 francs CFA.

Sous le même registre la Commune est en discussion avec la Fondation MÒN-3 pour débuter une nouvelle convention de partenariat pour l'appui de projets de maraichage pour les femmes.

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Riche potentiel hydroagricole et foncier : Beaucoup de cours d'eau (fleuve, Doué et Gayo), une vingtaine de mares et de vastes étendues cultivables offrant trois types d'agriculture (Décrue, irriguée et pluviale) ; ❖ Disponibilité de terres cultivables et aménagées ; ❖ Disponibilité d'une main d'œuvre locale jeune	❖ Érosion des sols par la crue et le vent ; ❖ Etroitesse des parcelles aménagées ; ❖ Productions insuffisantes et majoritairement destinées à l'autoconsommation ; ❖ Accès à la terre des femmes assez limité ; ❖ Forte présence des femmes dans les activités de production entravant leurs performances dans les tâches ménagères (gestion sanitaire et éducative) de la famille ; ❖ Insuffisance des magasins de stockage ; ❖ Sous exploitation de ressources naturelles (foncière, forestière et fluviales) ; ❖ Absence d'unité de transformation de produits agricoles	❖ Optimiser la valorisation du potentiel hydroagricole ; ❖ Accroitre l'accès aux superficies aménagées (femmes, jeunes) ; ❖ Développer les filières (chaîne de valeurs avec des unités de transformation des produits agricoles)

2.1.2. Elevage

L'élevage est la deuxième grande activité du secteur primaire après l'agriculture. Il est plus pratiqué dans le Diéri, une zone agro écologique à forte vocation pastorale.

Le cheptel de la Commune est composé de : 38000 bovins, 900 équins, 120000 ovins et 90000 caprins. L'effectif des asins et de la volaille reste méconnu.

Sur le plan alimentaire le pâturage fait défaut et les aliments concentrés sont jugés trop chers et ne sont disponibles que sur l'axe goudron.

- Infrastructures et équipements pastoraux composés de :
  - 14 Abreuvoirs ;
  - 11 Parcs à vaccination ;
  - 1 Magasin d'aliment de bétail (Namarel) ;
  - 1 Mini laiterie (Namarel) et 1centre de collecte de lait à Ngassama : non fonctionnel ;
  - 1 Dépôt vétérinaire (Namarel). Un Agent technique vétérinaire assisté par quelques auxiliaires

Les quelques zones de pâturages sont surtout situées en zone Diéri où en hivernage se développe un tapis de graminées susceptible de supporter la charge du bétail pendant plusieurs mois. En saison sèche, Une partie du bétail se rabat sur les parcours de décrue non encore occupés par l'Agriculture en zone Walo emmenant souvent les troupeaux à envahir des champs ce qui est à la source de conflits entre éleveurs et agriculteurs souvent connus dans la zone.

La forte baisse de la pluviométrie connue l'année dernière avait provoqué le déplacement de plusieurs familles d'éleveurs vers le centre du pays à la recherche de pâturage. Certaines familles emportaient avec elles des enfants qui ont accusés du retard à l'école et d'autres qui étaient suivis par les postes de santé dans le cadre des programmes nutritionnels déroulés dans la Commune.

Il est noté un besoin de parcs à vaccinations dans certaines parties de la zone diéri où l'éloignement des villages dans cette vaste étendue ne favorise pas une offre suffisante en parc à vaccination.

Pour ce qui est de la santé animale, des campagnes annuelles de vaccination sont planifiées au niveau national et d'un dispositif de séro-surveillance est mis en place pour lutter contre certaines maladies animales. Les plus fréquentes sont illustrées dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°4 : L'état des maladies du cheptel

Cheptel	Types de maladies
BOVINS	❖ Péripneumonie contagieuse bovine ; ❖ Dermatose nodulaire bovine ; ❖ Pasteurellose bovine ; ❖ Botulisme ; ❖ Faciolose
OVINS et CAPRINS	❖ Entérotoxémie ; ❖ Pasteurellose ; ❖ Peste le botulisme ; ❖ Peste des petits ruminants, ❖ Clavelée ❖ La faciolose

Source : Service de l'élevage Ndioum

En plus, il a été soulevé comme problèmes : la cherté des aliments vendus, l'insuffisance de l'aide à l'alimentation des animaux, l'insuffisance de matériels de transformation, la commercialisation du bétail et les feux de brousse (8500 ha).

Aucune initiative de développement de culture fourragère n'est notée dans la Commune alors que la zone walo abrite toujours des superficies de terres non exploitées. Ceci serait une bonne opportunité pour libérer les éleveurs de la dépendance de la pluviométrie pour nourrir le bétail et par ricochet, les aider à se sédentariser.

Pour les dynamiques de valorisation du lait, les organisations de producteurs se sont structurées en Association pour le Développement de Namarel (ADENA).

L'ADENA s'active dans la valorisation des produits d'élevage, de création d'emplois locaux et participer de ce fait à la dynamisation des activités économiques porteurs dans le domaines de la transformation et commercialisation du lait et produits dérivés, la santé animale et la disponibilité d'aliment de bétail de proximité.

Photo N°3 : Unité laitière de Namarel



Source : Enquêtes PDC GAMADJI SARE 2020-2024

L'intervention du PSDAR/SL dans la Commune de GAMADJI SARE, a permis d'appuyer le renforcement et la consolidation des activités de l'ADENA pour l'augmentation de la quantité des productions et la fabrication de fromage.

En 2016, le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) avait appuyé la mini-laiterie ADENA dans le cadre du projet « Milky Way to Dévelopement », mené par le Réseau Billital Maroobé.

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Importance et diversification du cheptel ; ❖ Existence permanente d'eau avec le fleuve et ses défluents ; ❖ Existence de terres pour la production fourragère ; ❖ Présence d'unités de transformation : (1 Mini-laiterie et 1 Centre de collecte de lait)	❖ Réduction du parcours du bétail au profit de l'agriculture ; ❖ Insuffisance de pâturages ; ❖ Récurrence des vols de bétail ; ❖ Difficultés liées à la prise en charge de la santé animale.	❖ Renforcer le secteur agropastoral ; ❖ Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de protection et de prise en charge effective de la santé du bétail ; ❖ Promotion de l'aviculture

Des efforts importants sont notés dans l'amélioration de la santé animale avec les constructions d'un parc à vaccination et d'un magasin d'aliment bétail à Loumboul Thilly, dans le cadre du Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS). Il est également prévu dans ledit programme d'un forage pastoral à hauteur de 280.000.000 F. CFA.

2.1.3. Pêche

La Commune de GAMADJI SARE dispose d'un potentiel halieutique énorme grâce à l'existence de nombreux cours d'eau dont le fleuve Sénégal et le Gayo dans le Walo et une bonne partie de la zone de Gamadji Saré arrosée par le Doué.

La pêche est de type continental, caractérisée par des pratiques artisanales à l'aide de pirogues traditionnelles avec des techniques variées. La pêche à la ligne, à la nasse et aux filets constituent les principales techniques appliquées. Cette activité ne concerne qu'une petite frange de la population originaire de GAMADJI SARE.

Cependant, le secteur a connu un recul dû notamment à la raréfaction des ressources halieutiques. Cette situation s'explique entre autres par :

- ➲ la mise en place des barrages qui constitue un obstacle physique à la migration de certaines espèces et contribue à la modification du régime du Fleuve Sénégal ;
- ➲ la péjoration climatique, le retrait progressif du trop-plein du fleuve laissant davantage à l'envahissement du fleuve par le Typha Sp ;
- ➲ la destruction de zones d'habitat et de reproduction des espèces suite aux endiguements ;
- ➲ l'utilisation de méthode de pêche illégale par les migrants venant du Mali.

La pêche est également malmenée par le régime pluviométrique irrégulier notamment avec les périodes de crue et de décrue.

En réponses à ces différentes contraintes, la Commune de GAMADJI SARE avait bénéficié de deux fermes piscicoles grâce à l'appui de l'ARD de Saint-Louis à travers le Projet de Soutien au Développement Agricole et Rural par la formation et la promotion dans la région de Saint-Louis du Sénégal (PSDAR/SL). Ces fermes sont aujourd'hui en arrêt à cause du faible niveau de rentabilité pour faire face aux charges d'exploitation.

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Navigabilité du fleuve ; ❖ Expérience en pêche fluviale ; ❖ Ressources halieutiques ; ❖ Importantes potentialités aquacoles ; ❖ Expérience en aquaculture (Gamadji)	❖ Absence de réglementation pour l'exploitation des ressources halieutiques ; ❖ Inexistence d'activités piscicoles ; ❖ Difficultés d'accès aux financements	Elaborer et mettre en œuvre une réglementation locale d'exploitation des ressources halieutiques

2.1.4. Artisanat

L'artisanat est un secteur très développé dans la Commune de GAMADJI SARE dont la population est à majorité agro pasteurs. Il est davantage mis en valeur dans la zone de Thiélao où un espace d'activités artisanales accueille des corps de métiers variés : bijouterie, sculpture, poterie, couture, pour ne citer que ceux-là. Néanmoins, ce secteur est essentiellement animé de manière informelle par des acteurs issus de la migration. Ces derniers souffrent d'un manque d'équipements et d'organisation. Au total la Commune de GAMADJI SARE compte :

- ✓ cinq (5) ateliers de vulcanisation ainsi répartis : 2 à Namarel, 1 à Thiélao, 1 à Wouro Malé et 1 à Gamadji Saré ;
- ✓ deux (2) ateliers de soudure localisés à Namarel et Thiélao
- ✓ un (1) atelier de coiffure à Thiélao ;

- ✓ un (1) atelier de couture à Thiélao ;
- ✓ une (1) bijouterie à Thiélao

Néanmoins, ce secteur est essentiellement animé de manière informelle par des acteurs issus de la migration. Ces derniers souffrent d'un manque d'équipements et d'organisation.

En définitive, dans le cadre d'une nouvelle convention entre l'ARD et le Programme « Réussir au Sénégal », un atelier de réparation de véhicules et de vente de pièces détachées.

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Riche potentiel artisanal : ❖ Espace d'activités artisanales ; ❖ Corps de métiers diversifiés : bijoutiers, sculpteurs, potiers, couturiers, cordonniers, maçons, menuisiers ébénistes et métalliques, plombiers, forgerons, vulcanisateurs, électriciens, etc.	❖ Accès difficile au financement ; ❖ Insuffisance et vétusté du matériel ; ❖ Déficit en formation des acteurs	Développer le secteur de l'artisanat

2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.1. Commerce

Le secteur du commerce n'est très développé dans la Commune de GAMADJI SARE. Il est confronté à l'épineux problème du manque d'infrastructures (équipements marchands) de taille tel qu'un marché hebdomadaire. Malgré son statut de chef-lieu de la Commune et sa position sur la RN2, le village de Gamadji Saré ne concentre pas l'essentiel des infrastructures commerciales. Par conséquent, le taux de recouvrement des taxes reste très faible.

DIAGNOSTIC IR2P
❖ Un marché permanent à Thiélao ; ❖ Un marché permanent en construction à Gamadji Saré ; ❖ 4 étals (Gamadji Saré) ; ❖ 2 quincailleries (Gamadji Saré, Thiélao) ❖ Des boutiques et échoppes ; ❖ 1 boulangerie moderne (Namarel) ; ❖ 10 Boulangeries traditionnelles : 4 (Gamadji Saré), 4 (Thiélao) ; 1 (Namarel) ; 1 (Yoli) ; ❖ 1 Gargote (Gamadji Saré)

Toutefois, la proximité avec la Commune de Ndioum offre beaucoup d'opportunités à GAMADJI SARE, car l'essentiel des approvisionnements et la commercialisation des produits agricoles se fait dans le marché hebdomadaire de Ndioum qui du reste est alimenté à presque 100% par le bétail venant de GAMADJI SARE.

Les produits commercialisés dans la Commune concernent également les denrées de première nécessité, les produits agro-pastoraux, les produits artisanaux et les produits halieutiques (dans une moindre mesure).

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Existence de boutiques et d'échoppes, restaurants, gargote ; ❖ Existence de Boucheries, Boulangeries, etc.) ; ❖ Produits de cueillette (jujubier, sump, etc.) ; ❖ Proximité Ndioum (Centre d'affaires) et de Labgar.	❖ Enclavement des villages de la zone Diéry ; ❖ Difficulté d'approvisionnement et récurrence pénurie (gaz, ciment…) ; ❖ Absence de marché hebdomadaire (Commune) et permanent (Zone Diéri) ; ❖ Difficulté d'accès aux financements ; ❖ Absence culture d'épargne et crédit ; ❖ Non affiliation à structure d'assurance	Faire de GAMADJI SARE un pôle économique polarisateur

2.2.2. Energie

La présence de l'énergie électrique est très limitée dans la Commune de GAMADJI SARE. Autrement dit, seuls sept (7) villages sont couverts. Il s'agit de Gamadji Saré, Alwar, Diara, Thiélao, Wouro Malé, Ngane et Korkadiel.

Les opérateurs qui assurent la fourniture d'électricité sont la SENELEC et la COMASEL. Cette dernière couvre les villages de Diara, Thiélao, Ngane et Korkadiel.

Cependant, la couverture en électricité n'est que partielle dans le village de Wouro Malé où deux (2) quartiers n'ont pas encore accès au réseau électrique. Ce faible taux de couverture (25%) est compensé par le recours au système solaire.

Concernant l'éclairage public, il est bien visible avec une centaine de lampadaires non encore fonctionnelles faute de l'extension du réseau électrique. A l'exception de Gamadji Saré, Alwar et Thiélao, l'éclairage public fait défaut dans la Communale.

Par ailleurs, Gamadji Peulh (Béwédji*, Bokki Ndoula*), Ngassama Bombodé et Namarel sont en phase d'être électrifiés dans le cadre du PUDC.

2.2.3. Transport

De par sa position géographique stratégique, la Commune de GAMADJI SARE est située sur la frontière avec la République Islamique de la Mauritanie et traversée par la route nationale N°2 ralliant Podor à Matam. En outre, le pont d'Alwar (à une voie) a rendu accessible la partie Nord du Walo. La fluidification des échanges et des mouvements de populations est possible grâce au point de passage « Loboudou Samba Guéladio » situé à Moundouwaye, le seul officiel reliant le Sénégal à la Mauritanie via GAMADJI SARE. De même, trois (3) autres passages situés à Diaw, Koppé Mangaye et Ngane servent de points nodaux pour les mobilités et circulations entre les deux pays voisins quand bien même seraient-ils non officiels.

Les moyens de transport au niveau communal sont essentiellement dominés par :

- ❖ deux (2) véhicules de liaison « Woppu Yaha » (Laisser partir);
- ❖ des motos taxi « Jakarta » ;
- ❖ des véhicules hippomobiles : charrettes.

Par voie fluviale, les traversées sont assurées par : un (1) bac (Thiélao) et huit (8) pirogues (Gamadji Saré, Ngane, Thiélao, Dembé, Koppé Mangaye, Wouro Aly, Lahel et Diaw).

Photo N°4 : Inauguration du pont d'Alwar



Source : Mairie GAMADJI SARE

Néanmoins, la Commune ne bénéficie pas d'une bonne desserte en voies de communication. Autrement dit, malgré les axes Ndioum-Labgar et Ndioum-Thiélao en construction, les déplacements restent difficiles dans le Walo et le Diéri surtout en période hivernale

FORCES	FAIBLESSES	DEFIS
❖ Mobilité des populations entre Ndioum et des localités du Walo, du Diéri et de l'axe goudron ; ❖ Disponibilité de véhicules de liaison (Woppu Yaha) ; » Transport hippomobile : charrettes ; » Transport fluvial : 1 bac de traversée (Thiélao) et 8 pirogues	❖ Enclavement de la Zone Namarel et une partie du Walo ; ❖ 3 Points de passage non officiels ; ❖ Etroitesse du pont d'Alwar (une voie)	❖ Désenclaver le Diéri ; ❖ Normaliser et sécuriser les points de passage

Cependant, la Commune bénéficie, avec le PUDC, d'un important chantier de construction de routes devant permettre de désenclaver le Diéri, précisément l'axe Bombodé-Labgar. La tranche de 35 km reliant Ndioum à Bombodé est tout de même réceptionnée.

En perspective du renforcement des infrastructures aéroportuaires et sécuritaires du département de Podor, la Commune de GAMADJI SARE aura les prérequis puisqu'elle a cédé 500 ha devant abriter un aérodrome ainsi qu'un camp militaire.

2.2.4. Tourisme

La Commune de GAMADJI SARE dispose d'un potentiel touristique jusque-là non exploité.

En effet, de par ses patrimoines culturels et historiques et ses infrastructures d'accueil composées d'une auberge située à Gamadji Saré et deux (2) chambres de passages au niveau de l'épicentre de Namarel, le tourisme souffre d'un manque d'initiatives allant dans le sens de valoriser ces potentialités. D'où la nécessité d'inscrire les évènements culturels et religieux dans l'agenda culturel de la région : une stratégie de marketing pour promouvoir le tourisme en tant que secteur économique porteur et pourvoyeur d'emplois.

2.2.5. Reseaux d'echanges, Communications, Telecommunications et Services financiers

GAMADJI SARE connaît une bonne couverture en réseau téléphonique et en radio, même si dans la zone Diéry quelques endroits sont non couverts (Yoli). Les moyens de communication se sont beaucoup améliorés grâce à la présence de l'opérateur de téléphonie Orange avec neuf (9) pylônes (Aba, Wouro Maham, Thiélao, Ngane, Alvar, Boki Ndoula, Loumbel, Namarel et Gamadji Saré) et une (1) radio communautaire à Namarel. La Commune est également desservie par les opérateurs Tigo et Expresso bien que leur couverture présente fréquemment des instabilités avec une interférence du réseau mauritanien Mauritel.

Par ailleurs, le bureau de Poste sis au chef-lieu de Commune assure l'essentiel des transactions financières entre les populations résidentes et leurs parents émigrés à travers divers produits tels que Western Union, Poste One, etc. En outre, les points de transfert d'Argent présents, « Orange Money » et « Wari » viennent en renfort de la dynamique de transaction communale.

La Commune dispose également d'un point de service de la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Réseaux des Organisations Paysannes et Pastorales (COOPEC RESOPP), une mutuelle qui s'inscrit dans une dynamique de prise en compte des problèmes spécifiques des femmes.

III. PROFIL GOUVERNANCE

3.1. PROFIL DES ELUS

Le Conseil Municipal est structuré en un bureau exécutif et douze (12) commissions techniques. Il est sensiblement paritaire avec une légère supériorité des hommes (24) élus contre 22 femmes. Ces dernières sont absentes dans le bureau exécutif.

Le niveau d'instruction des élus est satisfaisant avec 15% de niveaux d'études secondaires et universitaires, 19 % du niveau d'études primaires et 33% des conseillers alphabétisés.

La présentation de la structure du conseil communal et de ses organes auxiliaires fait apparaître les caractéristiques suivantes :

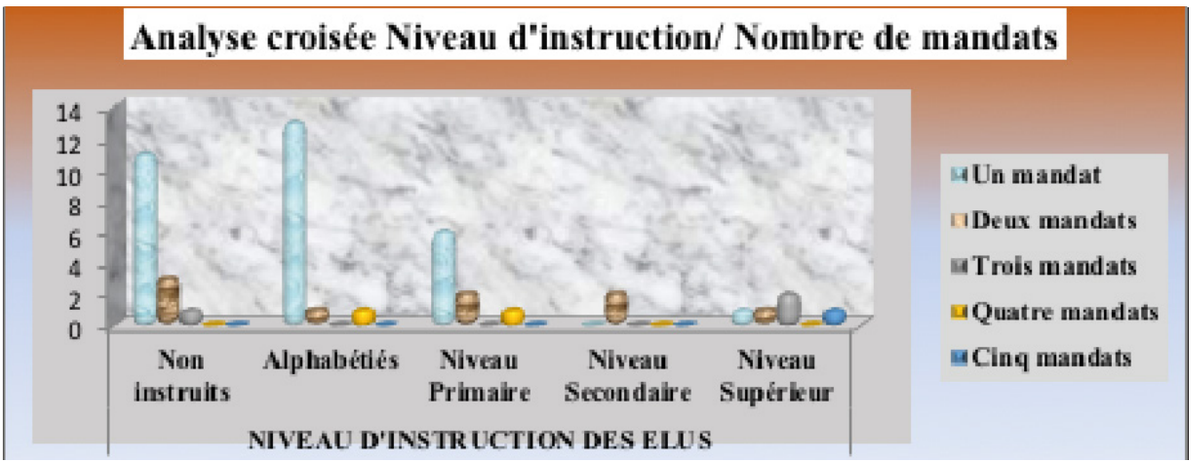
- Huit (8) conseillers âgés de moins de quarante (40) ans ;
- Trente-trois (33) ont entre quarante (40) et soixante (60) ans ; soit 72% ;
- Cinq (5) élus ont plus de soixante (60) ans ;
- Une moyenne d'âge égale à cinquante (50) ans.

Tableau N°5 : Analyse croisée Niveau d'instruction/ Nombre de mandats des élus

NOMBRE DE MANDATS	NIVEAU D'INSTRUCTION DES ELUS					TOTAL
	Non instruits	Alphabétisés	Niveau Primaire	Niveau Secondaire	Niveau Supérieur	
Un mandat	11	13	6	0	1	31
Deux mandats	3	1	2	2	1	9
Trois mandats	1	0	0	0	2	3
Quatre mandats	0	1	1	0	0	2
Cinq mandats	0	0	0	0	1	1
TOTAL	15	15	9	2	5	46

Le Tableau N°5 montre un bon niveau d'instruction des élus qui sont appelés à avoir une bonne maitrise des textes qui régissent la gouvernance locale.

Graphique N°7 : Analyse croisée Niveau d'instruction/ Nombre de mandats



Source : Secrétariat municipal de GAMADJI SARE

En outre, l'analyse croisée des indicateurs niveau d'instruction et nombre de mandats met en relief l'expérience de quinze (15) élus en matière de gouvernance locale. Ce qui laisse présager une aptitude confortable de gérer les affaires de la Commune.

Seulement avec 11 élus non instruits (23%) à leur premier mandat, il se pose un réel problème de formation sur le rôle de l'élu local.

3.2. PERFORMANCES DE LA COMMUNE EN MATIERE DE GOUVERNANCE

Les mesures des performances publiques (MPP) de la Commune de GAMADJI SARE ont donné un score de 62 sur 100, ce qui la situe dans la catégorie des « Performance Assez Bonne ». Cependant cette moyenne traduit des situations diverses dans les trois domaines qui ont fait l'objet de cette évaluation. (Voir Tableau)

Tableau N°6 : Mesures de Performances de la Commune de GAMADJI SARE

Domaines	Critères	Notations (moyenne)
Capacité de la Commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	6,5/11
	Promotion du développement économique local (DEL)	5/9
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la Commune	Gestion administrative	12/19
	Gestion Technique	5/16
	Gestion fiduciaire	15,5/22
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	12/15
	Engagement des citoyens	6/8
TOTAL		62/100

Cette performance est le résultat d'une bonne gestion administrative et fiduciaire mais également d'une participation accrue des populations au niveau de la gestion des affaires locales à travers les débats d'orientation budgétaire et la participation massive des populations dans les sessions du conseil municipal.

Sur le plan de la gestion technique, par contre on note un certain nombre de faiblesses avec un personnel réduit et une absence de prise en compte des travaux d'entretien dans le budget de la Commune.

Egalement, la capacité de la Commune à satisfaire les besoins des populations dépasse faiblement la moyenne. Ceci est surtout dû à l'absence de plan d'investissement annuel et à la non prise en compte des besoins spécifiques des femmes.

3.3. GOUVERNANCE FONCIERE

L'assiette foncière de la Commune de GAMADJI SARE est relativement maitrisée grâce à une bonne implication du régime coutumier de gestion foncière, du pouvoir public via un agent chargé du foncier appuyé par la commission domaniale et des

politiques d'aménagement hydro-agricoles de la SAED. A cela s'ajoutent des outils de planification et de gestion foncière tels que : le POAS, un Registre Foncier acquis dans le cadre du programme AIDEP.

Cependant, l'absence de plan cadastral et le mode de gestion familiale de la terre constituent un facteur limitatif de la gestion du foncier. S'y ajoute la mise en œuvre timide du POAS surtout en ce qui concerne la délimitation et la matérialisation entre les différentes zones à vocations pastorales, agricoles, agropastorales et d'extension des villages.

3.4. LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

La gouvernance des acteurs au développement porte sur l'analyse de la dynamique des organisations communautaires de base (OCB), des partenaires techniques et financiers et des structures administratives dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités.

3.4.1. L'administration et les services déconcentrés de l'Etat

a) La Sous-préfecture :

Elle constitue la première structure administrative assurant les fonctions de délégué du Président de la République et de représentant de tous les ministres. La Sous-préfecture assure le contrôle de légalité des actes de la Commune.

b) Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)

Elle est la structure déconcentrée technique la plus proche de la collectivité locale et des populations à la base. Elle a une mission globale d'appui de la collectivité locale et des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des activités de développement à la base.

c) L'Agence Régionale de Développement (ARD)

C'est le bras technique des collectivités territoriales en ce sens qu'elle les appuie à la coordination et à l'harmonisation de leurs interventions et initiatives en matière de développement local.

d) L'Agence Nationale du Conseil Agricole Rural (ANCAR)

Elle intervient dans l'appui conseil à côté du Conseil municipal, prône une démarche globale et agit à la demande des producteurs ou organisations de producteurs.

Ainsi, elle a pu vulgariser des techniques diverses dans le domaine agricole, à savoir : l'accompagnement à la mise en place d'un poulailler à Thiélao. Elle œuvre également sur les techniques de récupération des terres, les bonnes pratiques agricoles, pour ne citer que ceux-là.

3.4.2. Les organisations communautaires de base (OCB)

La vie associative est bien structurée dans la Commune de GAMADJI SARE.

En effet, dans la presque totalité des villages, des organisations communautaires de base, essentiellement composées de groupements de promotion de femmes tiennent tant bien que mal le haut du pavé pour améliorer les conditions de vie au quotidien. Ces organisations sont de plusieurs types :

- ✓ ***Association pour le Développement de Namarel (ADENA)***

Elle compte actuellement vingt-et-deux (22) organisations communautaires de base membres dont 50% sont de la Commune de GAMADJI SARE.

Elle développe de multiples activités : distribution aliment bétail ; distribution médicaments et services vétérinaires, approvisionnement en eau, amélioration génétique, promotion des cultures fourragères, organisation des filières lait viande, bétail sur pieds, pour ne citer que ceux-là.

- ✓ ***Associations des migrants***

Elles sont présentes au niveau des villages de Gamadji et de Namarel. Ces associations sont très influentes et disposent d'un vaste réseau en Afrique comme en Europe.

L'Association des Migrants de GAMADJI SARE (AMGS) a été mise en place en fin 2018. Elle compte 28 adhérents de retour des pays de la sous-région : Côte d'Ivoire, Congo, Cameroun. Composée essentiellement d'agriculteurs et d'éleveurs, l'AMGS compte investir le secteur agro-pastoral pour contribuer au développement communal.

- ✓ ***Union GIE El Hadji Oumar TALL***

Elle est composée de 22 GIE du Walo. Ces groupements de femmes ont la particularité d'exploiter tous des périmètres irrigués villageois.

✓ ***GPF***

La Commune de GAMADJI SARE compte vingt-cinq (25) Groupements de promotion féminine dont uniquement dix-huit (18) sont formels. En effet, la plupart de ces groupements se caractérisent essentiellement par leur faible capacité organisationnelle, technique et financière d'où une inefficacité de leurs missions de promotion économique et sociale de leurs membres.

✓ ***Les ASC***

Les ASC regroupent des jeunes dont 80% sont âgés entre 15 et 35 ans. Ils pour l'essentiel orientés vers et le football. La Commune de GAMADJI SARE compte quatorze (14) ASC principalement confrontées à un manque d'infrastructures aménagées pour mener leurs activités. Pourtant ces ASC constituent un vivier potentiel pour la promotion d'activités économiques pour la création de richesses et d'emploi.

✓ ***Les CGE***

Les Comités de gestion des écoles de la Commune de GAMADJI SARE sont dynamiques. En effet, malgré l'insuffisance des ressources financières, ils veillent sur la qualité de l'enseignement reçu par leurs enfants. De plus, les parents sont particulièrement motivés.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE GAMADJI SARE

IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

4.1. VISION PROGRAMMATIQUE

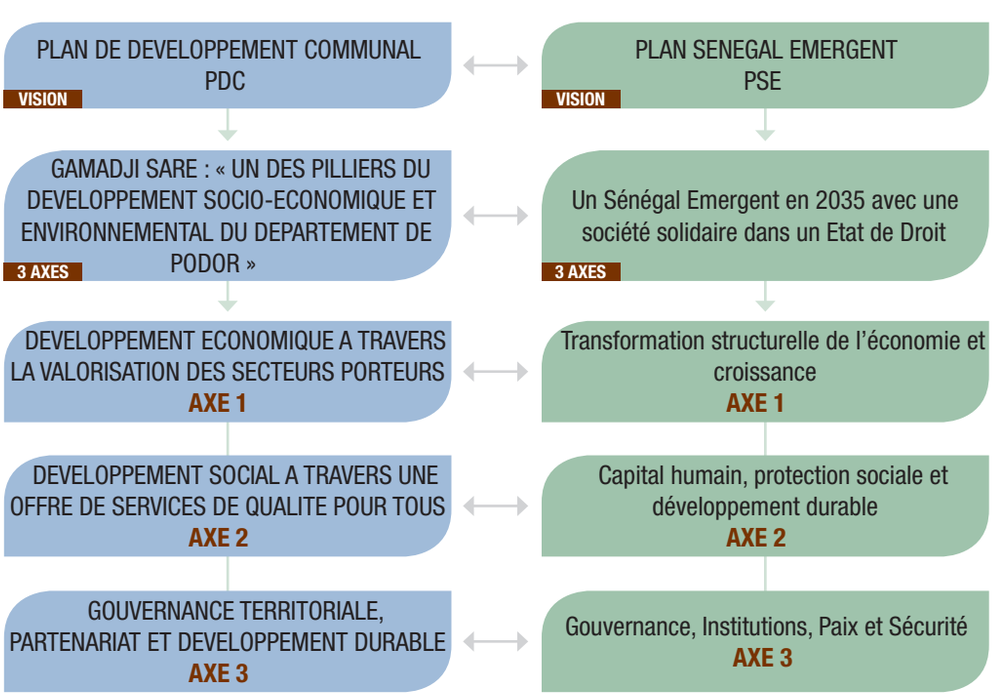
Au regard des orientations internationales et nationales marquées par l'adoption des Objectifs de développement Durable à l'horizon 2030, du Plan Sénégal Emergent à l'horizon 2035, de l'Acte 3 de la décentralisation à l'horizon 2022 « territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable » et de la Vision de développement du Département de Podor, la Commune de GAMADJI SARE s'est inscrite dans une vision optimiste. En effet, ce Plan Développement Communal (PDC) s'inscrit dans une vision réaliste avec des stratégies appropriées pour ériger GAMADJI SARE en « Un des piliers du développement socio-économique et environnemental du département de Podor».

4.2. OBJECTIFS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

Cette vision est non seulement motivée par les potentialités et réalités socio-économiques et culturelles que présente la Commune, mais également les défis qu'elle entend relever dès à présent. A travers cette vision, il s'agit de faire de GAMADJI SARE :

- une ville de service ;
- une Commune attrayante pour valoriser son potentiel touristique et culturel ;
- un pôle économique moderne.

Graphique N°8 : Articulation entre le PDC de GAMADJI SARE et le PSE : Cette vision de repose sur trois axes en phase avec les orientations du PSE :



Graphique N°9 : Vision programmatique à l'horizon 2024



PROGRAMMES PAR AXE		
Programme de promotion du secteur primaire et de l'entreprenariat (PSPE) ; Programme de Promotion des Secteurs d'Appui à la Production (PPSAP)	Programme de Construction et d'entretien des Infrastructures et Equipements Sociaux (PCIS) ; Programme d'Aménagement Urbain et d'Organisation du Territoire (PAOT) ; Programme de Préservation de l'Environnement et des Ressources Naturelles (PERNA)	Programme de Renforcement de la performance dans la Gouvernance et la promotion de Partenariat (PREGOPA) ; Programme de Marketing Territorial (PMT)

❍ Les programmes et objectifs par axe :

Ce plan de développement repose sur sept (07) programmes qui regroupent l'ensemble des secteurs.

AXE 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A TRAVERS LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS	
Programme 1 : Programme de promotion du Secteur Primaire et de l'Entrepreneuriat (PSPE)	
OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Améliorer les secteurs productifs	Améliorer les performances et augmenter la productivité des secteurs productifs
	Réglementer et impulser la pêche
	Améliorer la productivité de l'artisanat
Programme 2 : Programme de promotion des Secteurs d'Appui à la Production (PSAP)	
OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Améliorer les secteurs d'appui à la production locale	Faciliter la circulation des biens et des personnes
	Rendre accessible l'information
	Faciliter l'accès au financement aux jeunes et migrants de retour
	Utiliser les énergies alternatives
AXE 2 : DEVELOPPEMENT SOCIAL A TRAVERS UNE OFFRE DE SERVICES DE QUALITE POUR TOUS	
Programme 1 : Programme de Construction et d'entretien des Infrastructures et Equipements Sociaux (PCIS)	
OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Améliorer la qualité de l'offre et l'accès aux services sociaux de base	Relever le niveau de couverture en infrastructures sociaux de base
	Améliorer l'environnement scolaire et sanitaire
	Améliorer les conditions d'accès aux services sociaux de base pour les personnes vulnérables
Programme 2 : Programme d'Aménagement Urbain et d'Organisation du Territoire (PAOT)	

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer le cadre vie de la population	Doter la Commune d'un plan d'urbanisation
	Restructurer la Commune
	lutter contre les inondations
	Gérer de façon efficace les déchets solides et les eaux usées
Programme 3 : Programme de préservation de l'Environnement et des Ressources Naturelles (PERNA)	
OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Préserver l'environnement et gérer de façon durable des ressources naturelles	Préserver l'environnement et les ressources naturelles ;
	Développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques
AXE 3 : GOUVERNANCE TERRITORIALE, PARTENARIAT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	
Programme 1 : Programme de Renforcement de la performance dans la Gouvernance et la promotion de Partenariat (PREGOPA)	
OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Renforcer la performance de Collectivités Territoriales dans la gouvernance le partenariat	Améliorer le niveau de compétence technique et matériel de Commune
	Mettre en place un Bureau d'Information et de Promotion de l'Emploi des jeunes (BIPEL) avec le Conseil communal de la Jeunesse
Programme 2 : Programme de Marketing Territorial (PMT)	
OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
Développer des stratégies de mobilisation des ressources	Favoriser une gouvernance participative et transparente
	Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de la Commune

4.3. COUT DU PDC DE GAMADJI SARE

Le budget du Plan d'Actions Prioritaires de la Commune de GAMADJI SARE est échéancier sur cinq (05) années pour un montant de ***SIX MILLIARDS SIX MILLIONS DIX-SEPT MILLE CINQ CENT (6.006.017.500) FRANCS CFA*** ; soit un besoin d'investissement en moyenne d'un milliard deux cent un millions deux cent trois mille cinq cent (1.201.203.500) francs CFA par an.

Tableau N°7 : Synthèse des axes du PDC

	SYNTHESE AXES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL					
ANNEES	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL (F.CFA)
AXE 1	1.045.000.000	1.369.500.000	1.021.500.000	214.000.000	253.000.000	3.903.000.000
AXE 2	39.617.500	295.950.000	701.700.000	745.700.000	286.200.000	2.069.167.500
AXE 3	6.250.000	17.550.000	8.550.000	750.000	750.000	33.850.000
TOTAL	1.090.867.500	1.683.000.000	1.731.750.000	960.450.000	539.950.000	6.006.017.500

4.4. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

4.4.1. Le cadre institutionnel

La Commune de GAMADJI SARE est chargée de la mise en œuvre de son plan de développement.

Ainsi le conseil municipal assume son rôle de maître d'ouvrage du PCD, avec l'appui du Cadre de Concertation de la Planification (CCP) créé par arrêté du Maire.

Ce comité comprend, entre autres, des élus, le secrétaire municipal, les représentants des jeunes et des groupements de femmes, les ONG, et autres acteurs

Toutefois, compte tenu de la complexité des stratégies retenues qui nécessitent des instruments les plus pertinents de mise en œuvre, la Commune doit être appuyée par l'ARD et les services déconcentrés de l'Etat (SRP, SRSD, SRADL, SRAT, etc.). D'autres structures externes peuvent également accompagner la CT dans l'exécution des actions retenues dans ce plan.

4.4.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières

Pour une mise en œuvre réussie du plan de développement communal, il s'avère indispensable d'organiser un forum des partenaires, afin de pouvoir mettre à contribution les sources de financement externes. Tout d'abord, la Commune devra améliorer la mobilisation de ses ressources propres en tenant en compte les différentes sources de recettes afin d'élargir son assiette fiscale. Ainsi, elle devra exploiter l'ensemble des potentialités socioéconomiques et environnementales déclinées dans le diagnostic.

Pour mobiliser davantage les ressources locales de manière optimale, le conseil municipal doit développer une stratégie de recouvrement des recettes fiscales.

4.4.3. Dispositifs de suivi-évaluation

Il appartient au Cadre de Concertation de la Planification (CCP) de mettre en place un dispositif de suivi et évaluation. Le système de suivi évaluation doit permettre de suivre l'exécution du PDC, de voir les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour des corrections futures.

Dans cette perspective, il s'agira de mettre en place les outils et livrables suivants :

- un système périodique de suivi évaluation ;
- se référer au PDC lors des débats d'orientation budgétaire en vue d'élaborer chaque année le Plan Annuel d'Investissement (PAI).
- assurer le suivi du niveau de mobilisation des ressources ;
- recueillir les engagements des partenaires techniques et financiers et des prévisions de l'Etat ;
- suivre l'évolution des recettes locales ;
- suivre l'exécution des programmes et l'évolution des indicateurs ;
- de faire un bilan annuel de mis en œuvre pour voir l'état d'avancement et de déterminer, partant des actions prioritaires préalablement retenues, les questions à améliorer ;
- une évaluation à mi-parcours du bilan après trois années de mise en œuvre du PDC ;
- une évaluation finale en 2024.

PLAN DE DEVELOPPEMENT COM

COMMUNAL (P.D.C) 2020 - 2024

Actions	Descriptif sommaire	Secteur	Localisation	Coût (en milliers FCFA)	2020	2021	2022	2023	2024
AXE 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A TRAVERS LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS									
Programme de Promotion du Secteur Primaire et de l'Entreprenariat (PSPE)									
Aménager 3 champs communautaires	30 millions pour Boki Ndoula, 50 millions pour Namarel et autant pour Yoli	Agriculture	Boki Ndoula (50 ha), Namarel (60 ha), Yoli (60 ha)	130000000			30000000	50000000	50000000
Réaliser une ferme intégrée	Ferme intégrée de 150 ha avec agriculture, élevage, pisciculture, fourrage	Agriculture	Zone Walo	150000000				75000000	75000000
Construire un centre de groupage et de conservation d'oignon privé pour les migrants	Centre de groupage et de vente de produits agricoles la Commune attribue le site et le partenaire finance une partie complétée par l'association des émigrés, formation d'un groupe de migrant de retour	Agriculture	Gamadji Saré	50000000			20000000	15000000	15000000
Mettre en place de huit (8) jardins maraîchers pour les groupements de femmes	Des groupements de femmes seront appuyés pour l'exploitation maraîchère d'au moins un hectare avec un système d'arrosage	Agriculture	Korkadiel, Sabou Allah, Lahel, Sarpoly, Ngane (5) Walo Naïdé, Lougué Pounédji, Boubiy Diyam (3) Diéry	20000000	2500000	2500000	5000000	5000000	5000000
Construire deux (2) magasins de stockage de riz		Agriculture	Thiélao, Wouro Malé	20000000		10000000	10000000		
Construire quatre (4) magasins de stockage d'aliments bétail (60 tonnes)		Elevage	Wendou Diami, Wouro Maham, Gamadji Saré, Alwar	24000000		12000000	12000000		
Installer une (1) unité de fabrique d'aliment de bétail		Elevage	Gamadji Saré	50000000					50000000

Construire cinq (5) Parcs à vaccination		Elevage	Yoli, Bowdé Ledem, Wouro Maham, Bida, Naïdé	30000000	30000000				
Construction d'un quai d'embarquement		Elevage	Namarel	7000000		7000000			
Réhabiliter 3 parcs à vaccination		Elevage	Gamadji, Wouro Mbaye, Namardé	7500000	5000000	2500000			
Equiper l'unité laitière de Namarel	4 Pasteurisateurs solaires ; 10 Réfrigérateurs-congélateurs solaires ; 4 tricycles équipés ; Emballages (Pots et seaux)	Elevage	Namarel	51000000	41000000	10000000			
Réhabiliter le Centre de collecte de lait		Elevage	Yoli, Bombodé	10000000	5000000	5000000			
Construire deux (2) centres de collecte de lait		Elevage	Bombodé, Boki Ndoula	20000000		10000000	10000000		
Aménager une mare		Elevage	Mbélogne	15000000		15000000			
Organiser une session de sensibilisation lors des campagnes de vaccination	Cibles : populations en collaboration avec les chefs de villages et les auxiliaires vétérinaires	Elevage	Gamadji Saré	7500000	1500000	1500000	1500000	1500000	1500000
Réaliser 4 couloirs de passage du bétail		Elevage	Gamadji Saré-Wouro Malé	6000000	3000000	3000000			
Réhabiliter l'étang piscicole de Gamadji Saré		Pêche	Gamadji Saré	4500000				4500000	
Former les pêcheurs sur les techniques piscicoles		Pêche	Dembé, Thiélao, Gamadji	7500000	1500000	1500000	1500000	1500000	1500000
Acquérir 3 pirogues et des filets de pêche réglementés		Pêche	Thiélao, Dembé, Thialma	15000000	5000000	10000000			
Installer 4 cages flottantes pour la pisciculture	Formation de 10 jeunes sur l'aquaculture au CFP et installation de cages flottants au niveau de deux villages	Pêche	Léwel, Diara	500000	500000				
TOTAL PSPE				**625500000**	**95000000**	**90000000**	**90000000**	**152500000**	**198000000**

Programme de Promotion des Secteurs d'Appui à la Production (PSAP)									
Mettre en place un marché hebdomadaire de bétail	Aménagement d'un terrain de 2 ha + les commodités d'hygiène (blocs d'hygiène et 2 points d'eau)	Commerce	Namarel	30000000			30000000		
Faire une extension du marché de Gamadji Saré		Commerce	Gamadji Saré	20000000		20000000			
Construire une piste de 5 km		Transport	Thialma-Dembe	125000000			125000000		
Construire une piste de 50 km	En cours dans le cadre du PUDC	Transport	Bombodé-Labgar	1250000000		1250000000			
Construire une piste de 17 km		Transport	Namarel-Yoli	450000000			450000000		
Construire une piste de 7 km		Transport	Bombodé-Loumbou Thili	175000000			175000000		
Construire une piste de 17 km	PDZP-PNDL	Transport	Ndioum-Wendou Diamy	950000000	950000000				
Construire une piste de 6 km		Transport	Patoudé-Sabou Allah-Houdou	150000000			150000000		
Construire une piste de 2 km		Transport	Wouro Malé-Korkadiel	50000000					50000000
Mettre en place et équiper un GIE de transport de 6 tricycles à 8 places avec fonds de roulement pour le circuit Ndioum -Walo, Ndioum- l'axe goudron	Appui à un groupe de jeunes, disposant de métier dans le domaine mécanique pour bénéficier de ce projet. (Renforcement de leurs capacités et création du GIE)	Transport	Gamadji Saré	8000000		8000000			
Installer une unité de réparation de véhicule et de vente de pièce détachée	Appui à un groupe de jeunes, disposant de métier dans le domaine mécanique pour bénéficier de ce projet. (Renforcement de leur capacité et création du GIE)	Transport	Gamadji Saré	5000000					5000000
Acquérir un camion de transport pour le centre de groupage		Transport	Gamadji Saré	60000000				60000000	

Promouvoir l'éclairage solaire dans les zones et raccorder les écoles aux réseaux électriques des localités facilement accessibles		Energie		4500000		1500000	1500000	1500000	
TOTAL PPSAP				**3277500000**	**950000000**	**1279500000**	**931500000**	**61500000**	**55000000**
TOTAL AXE 1				**3903000000**	**1045000000**	**1369500000**	**1021500000**	**214000000**	**253000000**
AXE 2 : DEVELOPPEMENT SOCIAL A TRAVERS UNE OFFRE DE SERVICES DE QUALITE POUR TOUS									
Programme de Construction et d'Entretien des Infrastructures et Equipements Sociaux (PCEIS)									
Construire deux (2) cases des tout-petits dans le Walo		Education	Thiélao, Wouro Malé	120000000			60000000	60000000	
Construire 22 salles de classe	(1) Beylane, (1) Sarpoly, (1)Wouro Malé, (1) Sabou Allah, (1) Bouki Ndoula, (1) Madina Gamadji, (1) Yoli, (1) Namardé, (1) Loumboul Koba, (1) Mbélogne (1) Wouro Kalidou Mamadel, (2) Naidé, (2) Pelel, (1) Loumbi Thiowi, (1) Dembé, (1) Gourel Boki, (1) Ando, (1) Wouro Mbaye, (1) Wouro Abou Layel, (1) Lewel	Education	Beylane, Sarpoly, Wouro Malé, Sabou Allah, Boki Ndoula, Madina Gamadji, Yoli, Namardé, Loumboul Koba, Mélogne, Wouro Kalidou Mamadel, Naïdé, Pelel, Loumbi Thiowi, Dembé, Gourel Boki, Ando, Wouro Mbaye, Wouro Abou Layel, Lewel	120000000		30000000	30000000	30000000	30000000
Construire 15 logements enseignant	A1 : 1 logement ; A2 : 3 logements ; A3 : 4 logements ; A4 : 4 logements et A5 : 3 logements (A= Année)	Education	(3) Gamadji Saré, (3) Namarel, (2) Yoli, (2) Alwar et (3) Thiélao, (1) Bombodé, (1) Diara	225000000	15000000	45000000	60000000	60000000	45000000

Construire un (1) CEM		Education	Yoli	50000000			50000000		
Construire un (1) lycée		Education	Namarel	200000000				200000000	
Sensibiliser les parents pour le retour massif et le maintien des enfants à l'école		Education	Gamadji Saré	2500000	500000	500000	500000	500000	500000
Réhabiliter et équiper 20 cases de santé		Santé	Commune	30000000		10000000	10000000	10000000	
Former 40 ASC matrones		Santé	Commune	12000000		4000000	4000000	4000000	
Améliorer la capacité d'accueil du poste de santé de Namarel		Santé	Namarel	30000000			30000000		
Construire deux (2) postes de santé		Santé	Yoli, Thiélao	300000000		150000000	150000000		
Construire six (6) rampes d'accès		Santé	Gamadji Saré, Namarel	1800000	900000	900000			
Mettre en place des comités inter villageois de développement portant des programmes de sensibilisation sur la nutrition		Santé	Gamadji Saré, Namarel, Thiélao	4000000	2000000	2000000			
Appuyer les relais dans leur projet de fabrique de farine nutritionnelle		Santé	Gamadji	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
Construire 1 forage		Hydraulique	Mbélogne	250000000			250000000		
Raccorder 14 hameaux au RAEP	20000000 en 2021 pour Yoli. En 2022, Hamet Korga et Wendou diami pour 24000000. En 2023, Bouli Diabal (8000000)	Hydraulique	Wendou Diami (4), Bouli Diabal (2), Hamet Korga (2) et Yoli (6)	52000000		20000000	24000000	8000000	

Organiser des sessions de formation pour les GPF et autres OCB		Jeunesse	Commune	2000000	500000	500000	500000	500000	
Construire un stade municipal		Sport	Gamadji Saré	350000000				350000000	
Aménager et équiper 7 terrains de foot existant		Sport	Gamadji Saré, Thiélao, Diara, Ngane, Wouro Malé, Namarel, Alwar	28000000		8000000	8000000	12000000	
Construire (1) foyer des jeunes		Sport	Gamadji Saré	200000000					200000000
Renforcer les subventions allouées aux ASC		Sport	Commune	2000000		500000	500000	500000	500000
Inscrire les Ziaras de Alwar, Thiélao, Gamadji Saré et Namarel dans l'agenda culturel de la région		Culture	Saint-Louis	700000	350000	350000			
Organiser un week-end culturel		Culture	Gamadji Saré	7500000	1500000	1500000	1500000	1500000	1500000
TOTAL PCEIS				**1992500000**	**21750000**	**274250000**	**680000000**	**738000000**	**278500000**
Programme d'Aménagement urbain et d'Organisation du Territoire (PAOT)									
Elaborer et mettre en œuvre un plan directeur d'urbanisme		Urbanisation	Commune	10000000			10000000		
Réaliser 500 latrines	150 latrines en 2021 et autant en 2022. En 2023, 100 latrines. Idem pour 2024	Assainisse -ment	Commune	30000000		9000000	9000000	6000000	6000000
Initier une politique d'assainissement des eaux usées et pluviales		Assainisse -ment	Commune	30000000		1000000	1000000		
TOTAL PAOT				**42000000**		**10000000**	**20000000**	**6000000**	**6000000**

Programme de préservation de l'Environnement et des Ressources Naturelles (PERNA)									
Aménager une zone de mise en défense	Aménagement pastoral	Environne -ment	Zone Diéri	10000000		10000000			
Réaliser un pare-feu		Environne -ment	Commune	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
Mettre en place un système de gestion et de ramassage des ordures ménagères		Environne -ment	Gamadji Saré	16167500	16167500				
Sensibiliser la population sur les méfaits des déchets plastiques		Environne -ment	Gamadji Saré	2000000	400000	400000	400000	400000	400000
Organiser des campagnes de reboisement		Environne -ment	Commune	1500000	300000	300000	300000	300000	300000
TOTAL PERNA				**34667500**	**17867500**	**11700000**	**1700000**		**1700000**
TOTAL AXE 2				**2069167500**	**39617500**	**295950000**	**701700000**	**745700000**	**286200000**
AXE 3 : GOUVERNANCE TERRITORIALE, PARTENARIAT ET DEVELOPPEMENT DURABLE									
Programme de Renforcement de la performance dans la Gouvernance et la promotion de Partenariat (PREGOPA)									
Organise des sessions de formation pour les élus		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	4500000	1500000	1500000	1500000		
Informatiser l'Etat Civil		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	3000000		3000000			
Doter la municipalité d'outils d'archivage adéquats		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	1500000	1500000				
Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	1500000	300000	300000	300000	300000	300000
Organiser des journées de recouvrement des taxes municipales		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	750000	150000	150000	150000	150000	150000

Élaborer un répertoire des ressortissants de Gamadji Saré		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	1500000	1500000				
Organiser trois rencontres entre le conseil et les associations de migrants de retour		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	900000	300000	300000	300000	0	0
TOTAL PREGOPA				**13650000**	**5250000**	**5250000**	**2250000**	**450000**	**450000**
Programme de Marketing Territorial (PMT)									
Créer un site web pour la Commune		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	700000	700000				
Assurer la maintenance du site		Gouvernance territoriale	Gamadji Saré	1500000	300000	300000	300000	300000	300000
Réfectionner et équiper la radio Gaynaako		Gouvernance territoriale	Namarel	18000000		12000000	6000000	0	
TOTAL PMT				**20200000**	**1000000**	**12300000**	**6300000**	**300000**	**300000**
TOTAL AXE 3				**33850000**	**6250000**	**17550000**	**8550000**	**750000**	**750000**
TOTAL INVESTISSEMENT				**6006017500**	**1090867500**	**1683000000**	**1731750000**	**960450000**	**539950000**

TOUT SAVOIR SUR L'ARD

83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL

(+221) 33 961 77 67 ard-sl@ardsaintlouis.org www.ardsaintlouis.org